

# Rapport annuel 2022

## Antenne de Gescod à Madagascar



Bâtiment de la voirie municipale – Marolaka  
BP433 Mahajanga 401  
[madagascar@gescod.org](mailto:madagascar@gescod.org)  
(+261) (0)20 62 220 71

## Table des matières

|                                                                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Gescod à Madagascar .....                                                                                                                   | 3  |
| 1.1. Les partenariats existants .....                                                                                                          | 4  |
| 1.2. Treize collectivités du Grand Est mobilisées.....                                                                                         | 5  |
| 1.3. Autres partenaires financiers et technique .....                                                                                          | 6  |
| 1.4. Fonctionnement de l'équipe de Gescod à Madagascar .....                                                                                   | 7  |
| 1.5. Temps forts et événements marquants de l'année 2022 .....                                                                                 | 8  |
| 2. Partenariat avec la Commune urbaine de Mahajanga .....                                                                                      | 11 |
| 2.1. Finances locales et appui intégré .....                                                                                                   | 12 |
| 2.2. Assainissement liquide et gestion des déchets.....                                                                                        | 19 |
| 2.3. Appui au SPIS (service de protection incendie et de secours) .....                                                                        | 31 |
| 2.4. Promotion d'un artisanat de qualité labellisé .....                                                                                       | 34 |
| 3. Partenariat avec la Commune urbaine d'Ambatoboeny et la Commune rurale d'Ambesisika.....                                                    | 37 |
| 3.1. Gestion financière et gouvernance communale .....                                                                                         | 39 |
| 3.2. Amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les deux communes .....                                                                 | 40 |
| 3.1. Gestion des déchets.....                                                                                                                  | 42 |
| 4. Partenariat avec l'OPCI Volamena à Maevatanana .....                                                                                        | 45 |
| 4.1. L'accompagnement de l'OPCI et de ses communes membres porte ses fruits .....                                                              | 46 |
| 4.2. Vers un développement local plus inclusif .....                                                                                           | 48 |
| 4.3. Montée en puissance de nouvelles compétences : l'eau, l'environnement et l'éducation .....                                                | 49 |
| 5. Partenariat avec la Commune urbaine de Farafangana.....                                                                                     | 54 |
| 5.1. Administration communale et finances locales .....                                                                                        | 55 |
| 5.2. Eau, assainissement et hygiène.....                                                                                                       | 55 |
| 6. Promotion de la lecture publique.....                                                                                                       | 56 |
| 6.1. Temps fort de l'année .....                                                                                                               | 57 |
| 6.2. Suivi et coordination du réseau.....                                                                                                      | 59 |
| 7. Perspectives 2023 .....                                                                                                                     | 62 |
| 8. Annexes.....                                                                                                                                | 63 |
| 8.1. Glossaire .....                                                                                                                           | 63 |
| 8.2. Compte-rendu des Ateliers de la Coopération décentralisée à Antananarivo : « Coopérer dans la gestion des risques et catastrophes » ..... | 64 |
| 8.3. Suivez l'actualité de Gescod et de l'antenne à Madagascar .....                                                                           | 66 |

## 1. Gescod à Madagascar

Gescod (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) est une association qui assure deux missions complémentaires :

- Celle de réseau régional français des acteurs du Grand Est impliqués dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationales
- Celle d'opérateur de développement à l'international, qui met en œuvre des partenariats durables mobilisant de nombreux acteurs techniques et financiers autour de projets de coopération de territoire à territoire. Elle dispose de 9 représentations à l'étranger.

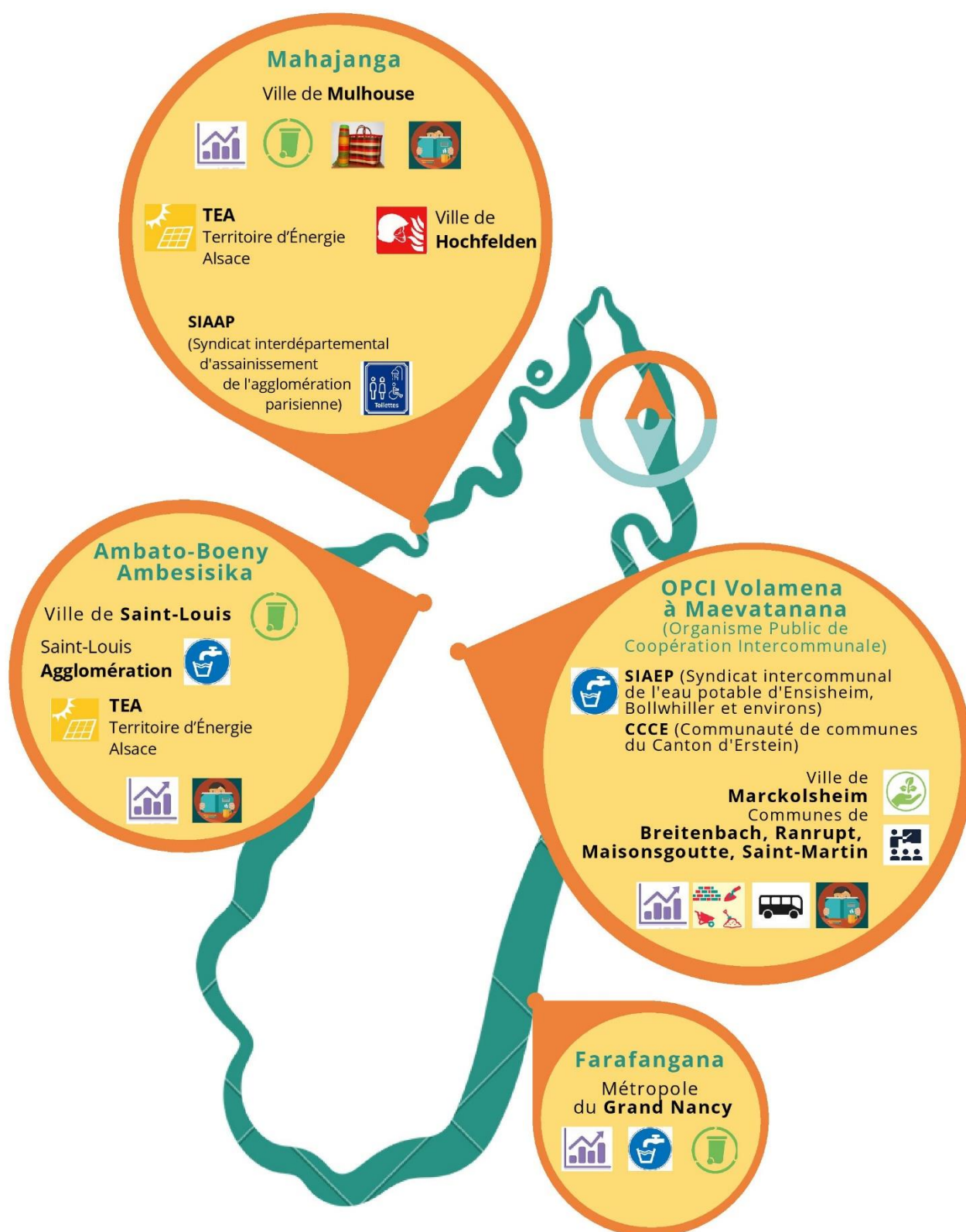
A Madagascar, Gescod met en œuvre et coordonne, pour le compte des collectivités territoriales du Grand Est qui lui en ont confié la charge, les programmes de coopération décentralisée avec plusieurs collectivités malgaches : les communes urbaines de Mahajanga, Ambatoboeny et Farafangana, la commune rurale d'Ambesisika et l'OPCI (Organisme Public de Coopération Intercommunale) « Volamena » (« Or »<sup>1</sup>) à Maevatanana.

Les premiers échanges qui ont abouti à la naissance de plusieurs partenariats de coopération décentralisée entre des collectivités alsaciennes et malgaches ont eu lieu en 1993 entre le CHU de Mahajanga et les Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS). Les actions se sont ensuite élargies à la Commune urbaine de **Mahajanga** (CUM), où une antenne de Gescod a été mise en place en 1996 et d'autres partenariats se sont développés avec la Commune urbaine de **Maevatanana** puis son OPCI, la Commune urbaine d'**Ambatoboeny** et la Commune rurale d'**Ambesisika**. Le partenariat entre la Métropole du Grand Nancy (MGN) et la Commune urbaine de **Farafangana** (CUF), en Région Atsimo-Atsinanana au sud-est de la Grande Île, a pris fin en 2022.

---

<sup>1</sup> L'orpaillage est une activité particulièrement importante dans la région de l'OPCI.

## 1.1. Les partenariats existants





## 1.2. Treize collectivités du Grand Est mobilisées



### 1.3. Autres partenaires financiers et technique



## 1.4. Fonctionnement de l'équipe de Gescod à Madagascar

L'équipe de Gescod à Madagascar est composée d'une antenne, à Mahajanga, et plusieurs équipes à Ambatoboeny, Ambesisika, et Maevatanana ; jusqu'à la fin du mois de septembre, un responsable de projet assurait la coordination du partenariat entre Farafangana et le Grand Nancy.

Pour la troisième année consécutive, plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu : outre la fermeture des bureaux de Farafangana, les équipes de Mahajanga et Ambatoboeny ont été remaniées.

L'antenne de Mahajanga se compose d'une équipe locale de six personnes, encadrée par une représentante expatriée ; en cours d'année, Tanya RALAIHITA a quitté l'équipe et a été remplacée par Rado Barison FENOARIMANANA en tant que chargé de projets culturels et d'ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) ; enfin, un assistant technique de projets Eau, Assainissement et Hygiène a été recruté pour une prise de poste dès début 2023.

Une nouvelle assistante technique de projets Eau, Stéphanie MPANAOSOA, est venue étoffer l'équipe d'Ambatoboeny ; le remplacement du chef de projet, parti en octobre, sera effectif en 2023.



## 1.5. Temps forts et événements marquants de l'année 2022

La réouverture des frontières de Madagascar a permis la reprise des vols commerciaux et, ainsi, des missions internationales. Trois stages ont également pu être menés au sein des collectivités malgaches.

| Structure / Participants                                                                                                                                                                   | Lieux de mission         | Dates                        | Objectif / Contenu de la mission                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Colombe KERVIO, étudiante de l'Université de Lille<br><i>En binôme avec un stagiaire malgache, Fenoarimanana Rado</i>                                                                      | Maevatanana              | Avril-Août                   | Réalisation des PDLII (plans de développement local intégrés et inclusifs) des communes de l'OPCI Volamena                                                                                                     |
| Martin DUBUISSON, étudiant de l'Enges (Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg)                                                                              | Ambatoboeny              | Avril-Octobre                | Réalisation d'une étude filière déchets à Ambatoboeny                                                                                                                                                          |
| Joary RAMORASATA, étudiant de l'Enges                                                                                                                                                      | Ambesisika               | Mai-Juillet                  | Réalisation d'un avant-projet sommaire pour l'alimentation en eau de deux fokontany (hameaux) de la Commune rurale d'Ambesisika                                                                                |
| CCCE <sup>2</sup> /ACPAHU <sup>3</sup> :<br>- Véronique BRUDER, présidente de l'ACPAHU<br>- Jacky Wolfarth, maire de Benfeld, vice-président de la CCCE et de l'ACPAHU                     | Marokoro (OPCI Volamena) | Du 18 au 28 juillet          | - Découverte du contexte malgache et du territoire de l'OPCI<br>- Rencontre avec la population de Marokoro et prise de connaissance du projet d'alimentation en eau qui sera cofinancé par la CCCE et l'ACPAHU |
| Ville de Mulhouse<br>- Claudia Meschede, service des relations internationales et transfrontalières<br>- Nicolas Gazut, responsable des espaces verts<br>- Céline ROUTHIER, bibliothécaire | Mahajanga                | Du 21 octobre au 06 novembre | - Suivi terrain des projets<br>- Évaluation et recommandations<br>- Prise de connaissance, pour Mme CARON, des différents projets mis en œuvre (premier déplacement à Madagascar)                              |

L'année 2022 a également été marquée par deux actualités de financements :

- L'arrivée à **échéance du projet d'extension de l'assainissement à Mahajanga**, cofinancé par le SIAAP (Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne), l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) et l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones). Les activités du projet ont fait l'objet d'une évaluation externe avec une mission de la prestataire à Mahajanga dans le courant du mois de juillet. Ce projet s'inscrivait dans la continuité du projet « Assainissement à Mahajanga » (ASSMA), alors cofinancé par l'Union européenne, qui avait permis de créer entre autres une filière de gestion et de traitement de l'assainissement liquide.
- L'octroi, par l'Agence française de développement, d'un nouveau financement pour le projet **« Santé & Environnement à Mahajanga »**, porté par Mulhouse. Ce projet entend traiter la question de la santé dans son sens le plus large – au-delà des questions de soins, traiter celles du bien-être et du cadre de vie, à travers l'amélioration de la salubrité publique et de la protection civile. Il sera lancé en 2023 pour une durée de trois ans.

<sup>2</sup> Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

<sup>3</sup> Association « ACTION et PARTage HUMainitaire », implantée à Benfeld, commune membre de la CCCE.



## Janvier-Mars 2022



Lancement des activités du financement "Clés-en-main" (OPCI)

- Reboisement avec les élèves d'écoles primaires de 5 communes de l'OPCI
- Sensibilisation aux dangers des feux de brousse
- Mise en place des jardins pédagogiques dans les écoles

## Avril-Juin 2022

- 05 mai - Participation du chef de projet DIIMA à la Journée de l'Europe organisée chaque année à Antananarivo par la délégation de l'Union européenne
- 06 juin - Lancement officiel du projet ASBAA à Ambato-Boeny en présence des élus et autorités locales ainsi que de représentants de la société civile
- Mise en service du réseau d'AEP réhabilité d'Andriba (OPCI, projet DIIMA)



Le comité de pilotage a été l'occasion de remettre à la Commune d'Ambato-Boeny des équipements de ramassage des déchets. (à gauche, Monsieur le maire Jean Valérien RAKOTONANDRASANA).

Photo Gescod



## ● Juillet-Septembre 2022



*Véronique BRUDER (présidente de l'ACPAHU) et Jacky WOLFARTH (vice-président de l'ACPAHU et de la CCCE) à la rencontre de la population de Marokoro.  
Photo OPCI*

- 24 juillet - Fin du projet d'extension de l'assainissement à Mahajanga, cofinancé par le SIAAP, l'AIMF et l'AESN. Présentation de l'évaluation en Comité de pilotage (visio conférence) avec l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques
- Mission diagnostic de la CCCE et de l'ACPAHU à Marokoro pour la création de points d'eau dans cette commune rurale de l'OPCI
- Réhabilitation et équipement des écoles du projet "clés-en-main"

## ● Octobre-Décembre 2022

- Attribution par l'AFD d'un financement pour le projet "Santé & Environnement à Mahajanga"
- Une délégation de la Ville de Mulhouse, composée d'une bibliothécaire, d'un expert déchets et de la chargée des relations internationales, accompagnée de la chargée de mission Gescod, s'est rendue à Mahajanga à la fin du mois d'octobre.
- Mission en France du chef de projet DIIMA et de la représentante de Gescod



*Madame la PDS (Présidente de Délégation Spéciale), au premier rang au centre, entourée de ses adjoints et équipes techniques, avec la délégation alsacienne, la représentante de Gescod et un des chargés de projets de l'antenne.  
Photo CUM*

## 2. Partenariat avec la Commune urbaine de Mahajanga



Architecture typique du centre-ville de Mahajanga, « Mahajanga Be » datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle. © Gescod

La mission de la Ville de Mulhouse, le plus important partenaire de la Commune urbaine de Mahajanga, a été l'occasion pour les deux parties de faire connaissance – l'ancien maire de la commune était encore en poste lors de la dernière visite des Mulhousiens début 2020. Outre le suivi-évaluation des projets en cours, cette venue a été l'occasion de réaffirmer l'implication de la Ville dans la promotion de la lecture publique et de lancer des échanges scolaires autour de projets pédagogiques en lien avec l'environnement (voir page 60) ; sur la base des conclusions et recommandations de la mission, un important travail de réflexion a également été mené en vue de clarifier les activités à mettre en œuvre dans le cadre du futur projet « Santé & Environnement ».

Ce nouveau projet, porté par Mulhouse et bénéficiant d'un financement de l'AFD (Agence française de Développement) sur trois ans, entend traiter la question de la santé dans son sens le plus large – au-delà des questions de soins, traiter celles du bien-être et du cadre de vie, à travers l'amélioration de la salubrité publique et de la protection civile. Une synergie nouvelle va ainsi être créée entre la gestion de l'assainissement (solide et liquide), la santé, le secours à la personne et la prévention des risques et catastrophes (naturelles ou non).



## 2.1. Finances locales et appui intégré

Collectivité partenaire :



Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

Pôle Ressources :

Régis OCSHENBEIN, directeur général adjoint

Les difficultés relationnelles entre le conseil municipal et l'exécutif a retardé la validation du budget ; seuls les salaires et le carburant ont été régularisés au 1<sup>er</sup> trimestre avec autorisations préalables du trésor et du tribunal administratif et financier. Malgré cela, la CUM est parvenue à maintenir son cap et même à améliorer sa situation financière.

Une mission de Mulhouse et du siège de Gescod a été effectuée en octobre. Elle a permis de prendre connaissance sur le terrain des évolutions en matière de recouvrement par mobile, de gestion des marchés et de fonctionnement du guichet unique – autant d'axes de coopération entre les deux collectivités que Gescod appuie et coordonne sur place.

### 2.1.1. Faits marquants de l'année 2022

Les avis d'imposition 2020 et 2021 ont été émis cette année ; la commune ayant rattrapé les retards cumulés des années précédentes, elle est actuellement à jour de ses recouvrements. Rappelons que lors du démarrage de la coopération avec Mulhouse dans ce domaine en 2004, elle accusait à l'époque pas moins de cinq années d'arriérés dans le recouvrement de ses impôts.

Le contrat quinquennal du recouvrement par mobile a pris fin en décembre 2021. Tout comme les années précédentes, seul l'opérateur téléphonique Telma répondait aux critères de l'appel d'offres lancé en début d'année. La signature du contrat ne s'est faite qu'au mois d'août, après plusieurs allers-retours entre la CUM et l'opérateur pour la modification de plusieurs clauses du contrat. Cela a eu un impact sur le recouvrement de l'année 2022 car seuls les arriérés ont pu être perçus jusqu'à la signature du contrat.



Présentation par le BIANCO des étapes à risque dans la chaîne de délivrance des permis de construire. © CUM

La CUM a bénéficié d'un appui financier dans le cadre du partenariat afin d'organiser fin septembre, en partenariat avec le Bianco<sup>4</sup>, un atelier d'analyse des risques de corruption dans le processus de délivrance des permis de construire. Outre le Bianco et les services communaux et régionaux impliqués dans ces démarches, étaient présents la structure anti-corruption de la CUM, le Tribunal administratif, le pôle anti-corruption<sup>5</sup>, la JIRAMA, des représentants d'usagers et d'associations (d'entrepreneurs BTP et de quartiers), et Gescod. Des médias ont couvert l'événement.

<sup>4</sup> Bureau indépendant anti-corruption. Organisme chargé de la mise en œuvre de la politique anti-corruption, disposant de son siège à Antananarivo et d'antennes dans plusieurs grandes villes de province. Le BIANCO a été l'un de nos partenaires dans la mise en place du guichet unique et des dispositifs anti-corruption au sein des services (2016).

<sup>5</sup> Dispositifs mis en place par l'Etat en 2018 dans plusieurs grandes villes du pays, en remplacement de la chaîne pénale anti-corruption. Les PAC se composent de l'antenne locale du BIANCO, du SAMIFIN (service de renseignement financier), de la police et de la gendarmerie.

Le document final de Plan d'urbanisme directeur (PUDi), auquel Gescod a apporté sa contribution, a été présenté au niveau de l'organe délibérant et exécutif de la CUM et est en attente de la délibération des conseillers municipaux et d'une décision d'approbation qui fera office de loi en conseil des ministres.

Une mission de discussions, d'échange de bonnes pratiques et de procédés avec la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA), appuyée et accompagnée par Gescod, a été réalisée concernant les impôts fonciers sur la propriété bâtie (IFPB) et la digitalisation d'une collectivité. Avec le soutien de la Banque mondiale,<sup>6</sup> la CUA a pris de l'avance sur les autres collectivités dans l'efficacité du recouvrement de son IFPB : recensement, mise à jour de la base de données, émission des avis d'imposition, utilisation de logiciels spécifiques, etc. Cette mission a permis à la CUM d'avoir une idée précise de ce qu'apporte l'amélioration de la gestion de l'IFPB ainsi que la mise en place de la digitalisation au sein d'une commune – projet soumis par la Ville de Mulhouse lors de la dernière mission du Directeur général adjoint du pôle Ressources de la Ville et qui doit être développé à Mahajanga.

Sur fonds propres, la commune a pu :

- Réhabiliter plusieurs axes routiers – une partie en bitume et une partie en béton pour les passages d'eau ;
- Réaliser le curage du canal principal du Vallon Metzinger sur une longueur totale de 3km en HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre) de 50 personnes ;
- Acquérir du nouveau mobilier de bureaux et d'accueil : BMH (Bureau Municipal d'Hygiène), salle de mariage, hall de l'hôtel de ville ;
- Doter la direction de la propreté urbaine en chariots.



Réhabilitation d'un axe routier



Curage HIMO du canal principal d'évacuation des eaux du Vallon Metzinger

<sup>6</sup> Grâce à l'appui de PRODUIR (Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience), dont l'objectif est de réduire les risques d'inondation du Grand Antananarivo, qui comprend un volet « Gouvernance urbaine » visant à améliorer la gestion communale. En savoir plus sur le site du projet : <https://www.produir-madagascar.mg/>



## 2.1.2. Comparaison annuelle des budgets

### Budget principal

Budget principal 2021 et 2022 en Ariary :

| Intitulé                   | Budget primitif 2021 | Budget primitif 2022 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| TOTAL RECETTES             | 5 518 978 000        | 8 693 278 900        |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT  | 500 000 000          | 2 292 170 800        |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 5 018 978 000        | 6 401 108 100        |

Source : Commune Urbaine Mahajanga

Le budget primitif 2022 (1,932 millions €) a connu une augmentation de 58% par rapport à 2021 (1,226 millions €). Cette augmentation prévisionnelle est plus importante que les précédentes (recettes d'investissement 4,5 fois plus élevées qu'en 2021) ; la commune comptait en effet sur des subventions de partenaires et d'organismes internationaux (pour la réalisation d'infrastructures) et surtout d'un excédent de fonctionnement en 2021 et d'investissement non utilisés en 2020.

### Budget annexe (gestion des marchés)

Budget annexe 2021 et 2022 en Ariary :

| Intitulé                   | Budget primitif 2021 | Budget primitif 2022 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| TOTAL RECETTES             | 453 450 000          | 526 047 400          |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT  | 3 000 000            | 32 250 000           |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 450 450 00           | 493 797 400          |

Source : Commune Urbaine Mahajanga

Ici aussi, une augmentation de 17% en 2022 a été programmée. C'est la première année que la Direction des Marchés élabore elle-même son budget, en lieu et place de la Direction des Finances – ce qui n'était pas réglementaire.



## 2.1.3. Comparaison annuelle des réalisations budgétaires

### Recettes globales

Recettes budget principal 2020 et 2021 en Ariary :

| Intitulé                   | Cumul recette 2021 | Cumul recette 2022 provisoire | Evolution 2021 - 2022 |
|----------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|
| TOTAL RECETTES             | 5 173 665 906      | 3 740 271 443                 | -28%                  |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT  | 436 697 873        | 43 023 610                    | -90%                  |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 4 736 968 033      | 3 697 247 833                 | -22%                  |

Source : Commune Urbaine Mahajanga

On dispose d'une première situation globale des recettes du budget principal : elles connaissent une nette régression entre 2021 et 2022 (28%). Cependant, la situation de 2021 englobait les recettes propres, une subvention de l'Etat et les excédents 2020, alors que pour 2022 il ne s'agit que de la situation provisoire des recettes propres – une partie d'entre elles n'étant pas encore disponible : l'IFPB (recouvrement au niveau du trésor), l'IS (recouvrement au niveau du centre fiscal), ainsi que les recettes hors subventions et excédents.

Recettes budget annexe 2021 et 2022 en Ariary :

| Intitulé                   | Cumul recette 2021 | Cumul recette 2022 provisoire | Evolution 2021 - 2022 |
|----------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|
| TOTAL RECETTES             | 356 081 155        | 237 443 700                   | -33%                  |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT  | 53 820 408         | 32 250 000                    | -40%                  |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 302 260 747        | 205 193 700                   | -32%                  |

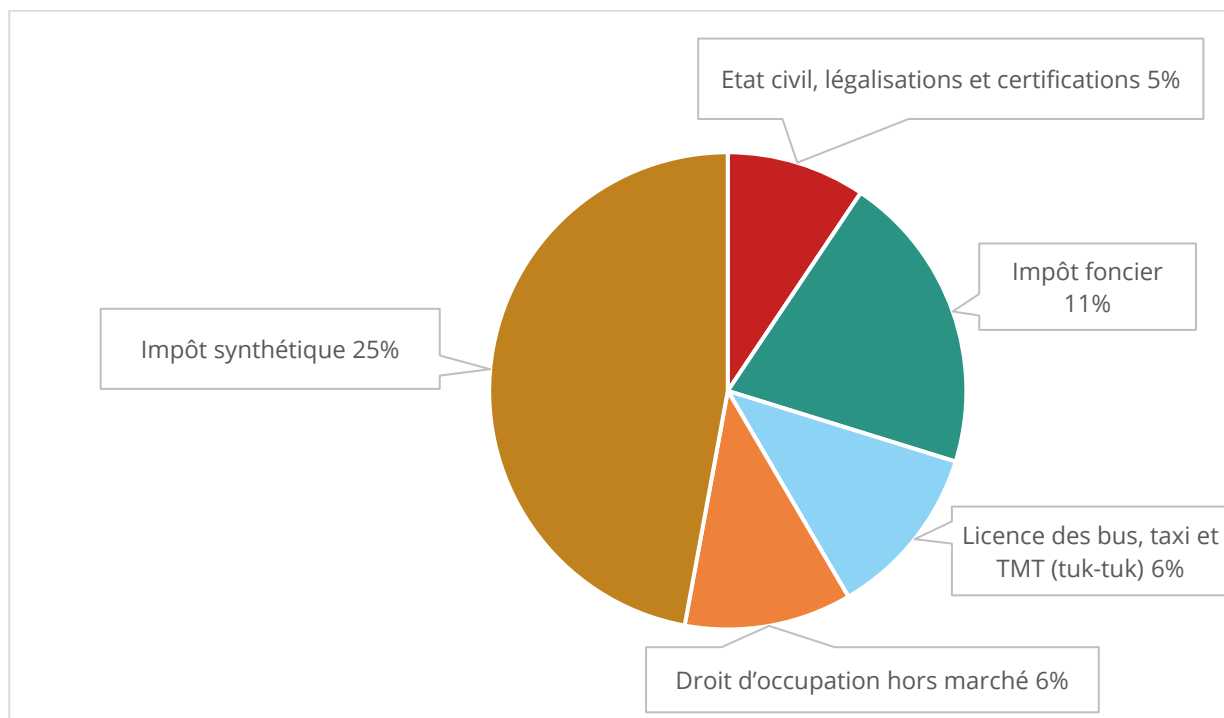
Source : Commune urbaine de Mahajanga

Le budget annexe connaît une diminution de ses recettes en raison des délais durant lesquels le renouvellement du contrat sur le recouvrement mobile a été négocié : durant 8 mois la commune a dû se contenter du recouvrement des arriérés et n'a pu encaisser les taxes de l'année 2022. Les recettes de 2021 étaient de 79 000€ contre 52 500 € en 2022 soit une régression de 33%. Pour le budget d'investissement, le montant correspond aux excédents 2021.

### Recettes propres

Aussi bien le budget principal que le budget annexe disposent de recettes propres – hors subventions et excédents de l'année N-1. Pour le **budget principal**, elles étaient en 2022 de 4,7 milliards Ariary (1 M €), soit 54% des prévisions annuelles.

### Répartition des principales recettes propres en 2022 :



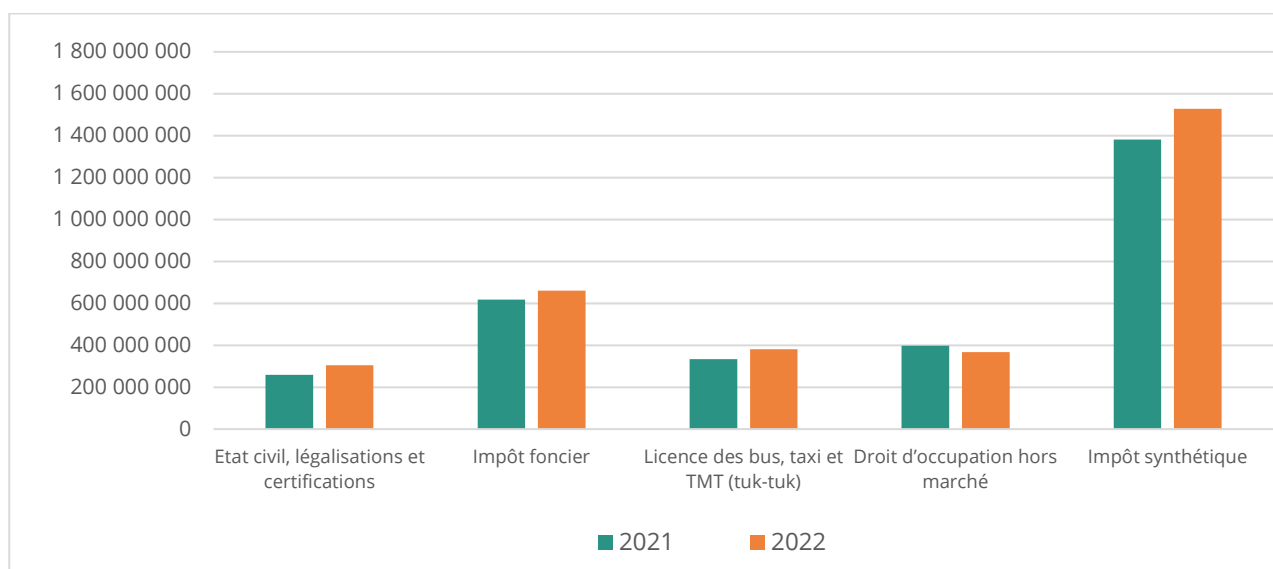
Source : Analyse Gescod

Comme les années précédentes, les principales recettes propres de la commune concernent :

- Les impôts synthétiques : 1,527 milliards (286 000€) soit 25% des recettes,
- Les droits d'occupation hors marché : 368 millions (82 000€) soit 6%,
- Les licences des bus, taxi et TMT (tuk-tuk) : 382 millions (85 000€) soit 6%,
- L'impôt foncier : 661 millions (147 000€) soit 11%,
- L'états-civil, les légalisations et certifications : 305 millions (68 000€) soit 5%,

Elles représentent 3,2 milliards d'ariary (721 000€) soit 69% des recettes propres.

### Evolution des principales recettes propres entre 2021 et 2022 :

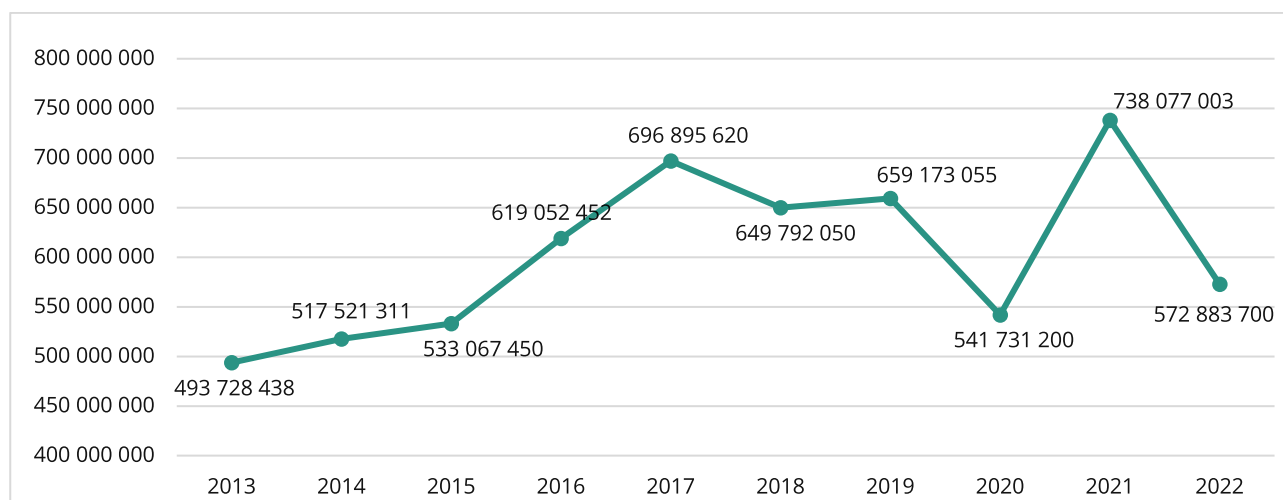


Source : Analyse Gescod

- Le montant des impôts synthétiques a augmenté en passant de 1,382 milliards d'ariary (307 000€) en 2021 à 1,527 milliards d'ariary (339 500€) en 2022.
- Les droits d'occupation hors marchés (tickets et abonnements mensuels) connaissent une régression passant de 397,5 millions ariary (88 000€) en 2021 à 367,5 millions (82 000€) en 2022. Cette situation résulte du retard pris dans la validation et la signature du contrat de renouvellement du recouvrement par mobile entre la CUM et l'opérateur mobile Telma.
- Concernant les transports, le recouvrement des droits de licence est passé de 334 millions ariary (74 000€) en 2021 à 382 millions (85 000€) en 2022, soit une augmentation de 14%. La commune a choisi de stabiliser le nombre actuel de taxi-tricycles en raison de leur nombre déjà très (trop) élevé.
- Avec le rattrapage des arriérés en impôt foncier et l'édition des avis d'imposition 2021 et 2022, ces recettes se sont améliorées de 11% passant de 617 millions ariary (137 000€) en 2021 à 661 millions (147 000€) en 2022. Toutefois, ce taux de recouvrement demeure encore loin des prévisions.
- Concernant l'état-civil, légalisations et certifications, une nette augmentation de 18% a été constatée cette année, passant de 259 millions d'ariary (57 500€) en 2021 à 305 millions (68 000€) en 2022. Ceci s'explique par l'augmentation annuelle du nombre de légalisations et de certifications de documents, mais également par le retour à son poste de l'ancienne directrice de l'état civil.

Dans leur ensemble, les recettes du **budget annexe** ont régressé cette année. Elles sont de 573 millions d'ariary (127 000€) :

**Evolution des recettes des marchés et hors marchés (espèces et mobiles) depuis 2013 :**

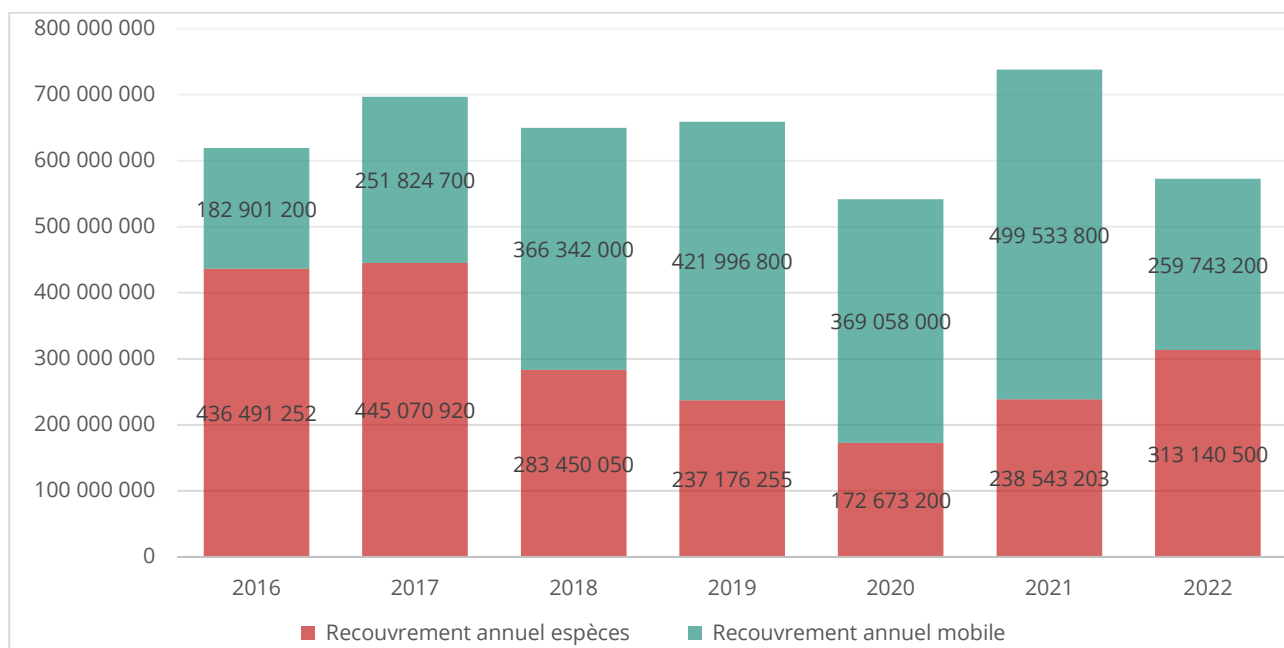


Source : Analyse Gescod

Pour les raisons évoquées plus haut, le recouvrement des taxes de marchés par mobile a connu une nette régression en 2022 : 259,5 millions ariary (65 000€) contre 499,5 millions ariary (111 000€) en 2021. Ces recettes ne représentent cette année que 45% des recouvrements annuels totaux des marchés et hors marchés alors qu'elles en représentaient 68% en 2021. C'est donc bien leur baisse qui a entraîné un recul général des recettes des taxes des marchés puisque a contrario les recettes en espèce ont beaucoup augmenté – ceci s'explique par une meilleure rigueur dans le suivi de leur perception.



#### Evolution des recettes des marchés et hors marchés (espèces et mobiles) depuis la mise en place du recouvrement par mobile :



Source : Commune urbaine de Mahajanga

### 2.1.4. Les perspectives

Le Programme d'Appui au Développement des Villes Equilibre (PADEVE) financé par l'AFD a abouti, à travers son volet « Renforcement de capacité et appui institutionnel » (2018-2022), à une meilleure gestion et transparence dans la gestion de la CUM car son Indice de Gouvernance Locale (IGL)<sup>7</sup> est passé de 5,65/10 à 7,11/10. Les outils de calcul de l'IGL apportent un complément non négligeable à l'appui actuellement fourni par Mulhouse et Gescod, et seront repris afin de disposer de critères objectifs d'analyse de la gouvernance. Des guides (utilisation d'un ordinateur, gestion du personnel et gestion et aménagement du territoire) et manuels de procédures pour la maintenance et l'entretien des infrastructures ont également été remis à la commune dans le cadre de cette assistance technique.

Un projet de digitalisation des communes de Madagascar, « Projet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité MalagasY (PRODIGY) », lancé en 2019 par le gouvernement malagasy et soutenu financièrement par la Banque mondiale, est en cours ; il doit aboutir à la mise en place de logiciels d'état-civil et impôts fonciers. Une première formation des secrétaires d'état-civil a été réalisée cette année sur les packs office.

Gescod, par l'intermédiaire du coordinateur de projets gouvernance locale et fiscalité, reste en contact et veille permanents pour d'éventuelles collaborations avec l'AMGVM (Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar) et les bailleurs de fonds dans le cadre de la réalisation de tous ces projets.

<sup>7</sup> L'Indice de Gouvernance Locale ou IGL est un outil harmonisé pour mesurer la performance en matière de gouvernance publique et participative au niveau des collectivités. Il permettra aux partenaires de développement des communes à identifier les appuis à déployer à l'endroit de ces dernières.

## 2.2. Assainissement liquide et gestion des déchets

### Collectivités partenaires :



#### Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

#### Espace public et patrimoine :

Nicolas GAZUT, Chef du service Nature et espaces verts



L'année 2022 a été marquée par la fin du projet d'extension de la filière assainissement (janvier 2018 - juillet 2022) cofinancé par l'Association internationale des maires francophones (AIMF), le SIAAP (Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'Agglomération parisienne), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM).

L'évaluation du projet a été présentée à la commune et ses partenaires en octobre, à l'occasion de la mission de la délégation mulhousienne et de la chargée de mission de Gescod à Mahajanga (voir la partie « déchets solides » page 27).

Le comité de pilotage de clôture du projet s'est tenu le 08 décembre 2022 en visio-conférence en présence de la commune et des partenaires techniques et financiers du projet.

Les réalisations suivantes ont été effectuées sur toute la durée du projet :

- 440 latrines familiales (385 AIMF et 65 AERM)
- 21 blocs sanitaires (18 AIMF et 03 AERM)
- La mise à niveau de la station de traitement des boues de vidange
- La mise en place du nouveau code d'hygiène et d'assainissement de la commune
- La mise en place de la convention unique pour la gestion des infrastructures en eau
- L'optimisation du service vidange
- La sensibilisation à l'hygiène et adoption de bonnes pratiques au niveau des fokontany, des établissements scolaires et centres sociaux
- L'évaluation du projet

## 2.2.1. Assainissement liquide

### Latrines familiales

La construction de latrines familiales dans le cadre du projet s'est achevée en 2021.

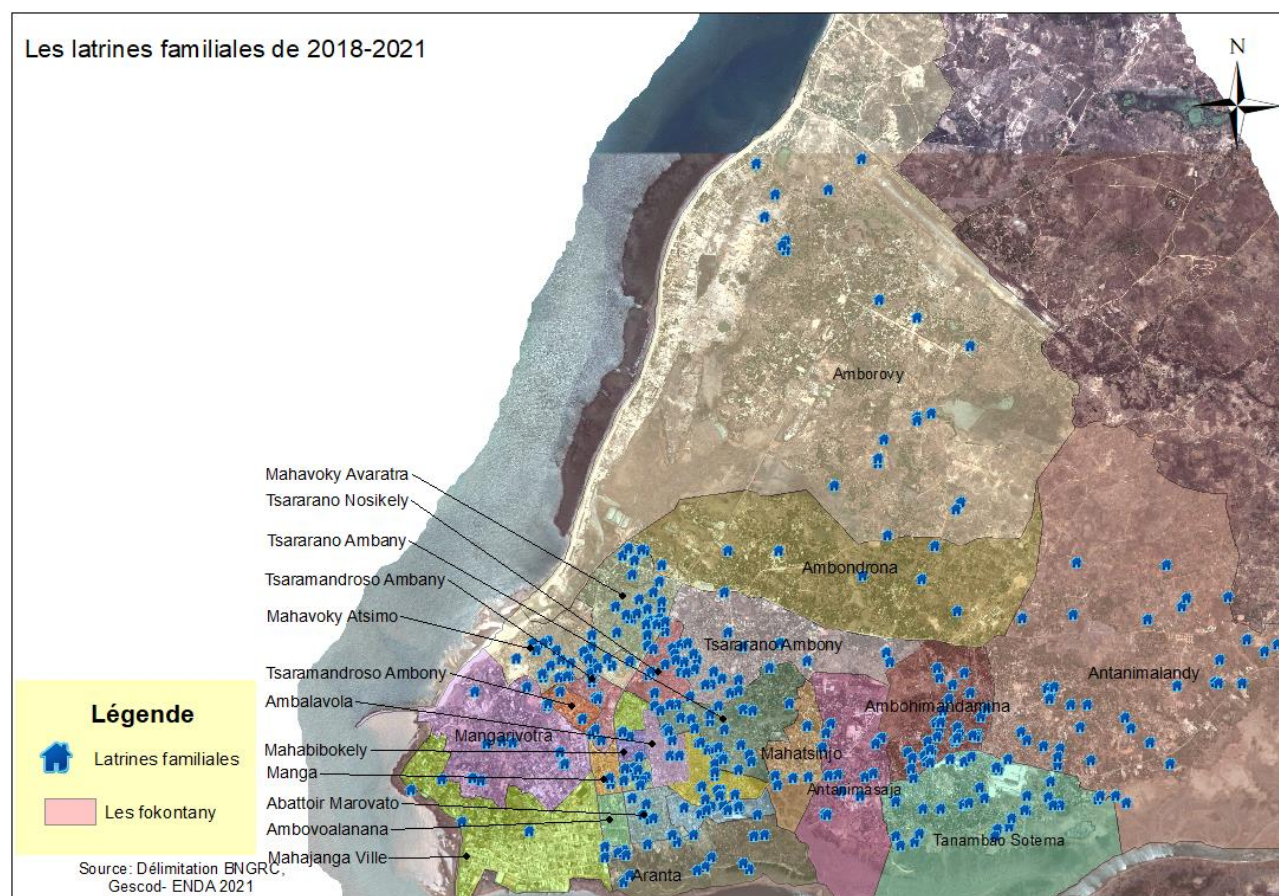
Elles disposent toutes de fosses étanches et leur superstructure varie selon les moyens financiers des ménages bénéficiaires – qui avaient une contrepartie à apporter : tôle, falafa, ou encore briquettes en plastique recyclé :



© Gescod

Il est important de rappeler que les entreprises qui ont réalisés les travaux sont des tâcherons qui été formés dans le cadre de mise en œuvre du projet.

#### Répartition des latrines construites durant le projet :



## Blocs sanitaires publics

### • Constructions

Six blocs sanitaires ont été construits durant l'année 2022, dont 4 installés dans des établissements publics (2 écoles et 2 hôpitaux). Sur les 21 blocs sanitaires construits entre 2018 et 2022, 3 l'ont été sur financements AERM et 18 sur financements AIMF.

Des innovations ont été apportées dans le cadre du projet :

- Mise en place de jauges à boue
- Bloc sanitaire à fosse sèche
- Bloc sanitaire à fosse biogaz
- Bloc sanitaire en conteneur

Au total, 53 blocs sanitaires ont été construits dans le cadre du projet depuis 2015 :

- 40 infrastructures grand public, gérées par des associations ou des privés, par délégation de service par la commune ;
- 11 infrastructures au sein d'établissements publics : 4 écoles, 4 établissements de santé, 3 bureaux administratifs de la commune. Ces dernières sont gérées par les structures publiques qui les accueillent ;
- 2 infrastructures partagées entre plusieurs ménages, gérées par les membres du comité des ménages bénéficiaires.



Bloc sanitaire au sein d'une école primaire publique.



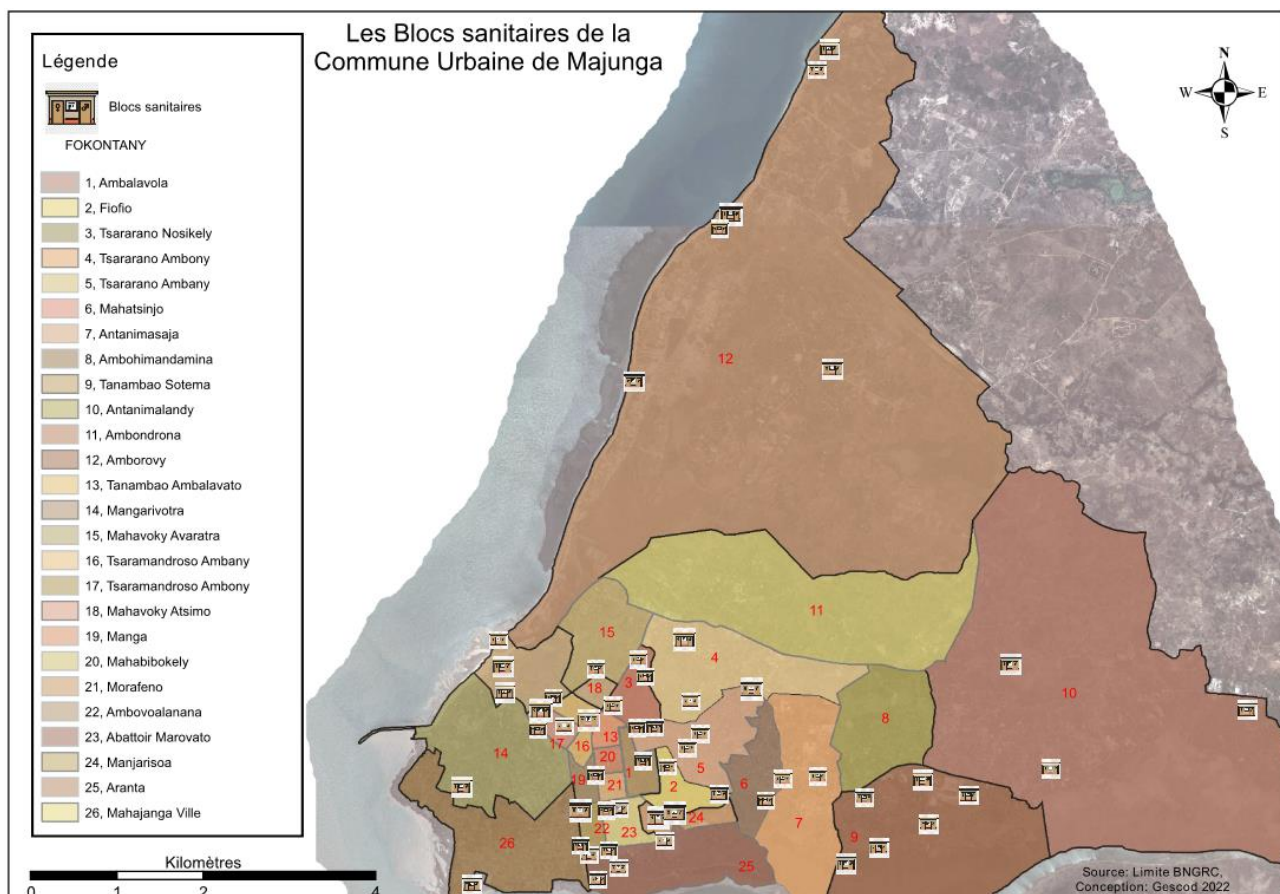
Latrines partagées au sein de la Cité Manjarisoa. © Gescod

Avant la mise en service des infrastructures, tous les gestionnaires quels qu'ils soient bénéficient d'une formation afin d'assurer l'entretien et la gestion de ces infrastructures. La formation est toujours assurée par la commune, la direction régionale de l'EAH (Eau, Assainissement, Hygiène), Gescod et WSUP<sup>8</sup>.

Au total, 22/26 fokontany de la commune urbaine de Mahajanga sont couverts par des blocs sanitaires dans le cadre du projet assainissement.

<sup>8</sup> Water & Sanitation for the Urban Poor. Il s'agit d'une structure à but non lucratif regroupant ONG et acteurs du secteur privé ou du monde de la recherche, ayant pour préoccupation commune la question de l'alimentation en eau potable et de l'accès à l'assainissement des plus démunis.





### • Application de la convention unique de gestion

En vue d'harmoniser les modalités de gestion de l'ensemble de ses infrastructures d'alimentation en eau (blocs sanitaires et bornes fontaines), et de rendre le montant de la redevance plus juste, la municipalité a travaillé avec ses partenaires techniques (WSUP et Gescod) sur la mise en place d'une convention unique de gestion. L'un des principaux changements introduits par cette convention est un calcul de la redevance au prorata des recettes de chacune des infrastructures alors qu'elle était auparavant forfaitaire, ce qui a entraîné une augmentation de 30% des recettes communales générées par ces infrastructures.

La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée le 29 juin 2022 à l'hôtel de ville de Mahajanga en présence de la direction régionale de l'eau, assainissement et hygiène, ainsi que de Gescod et WSUP.

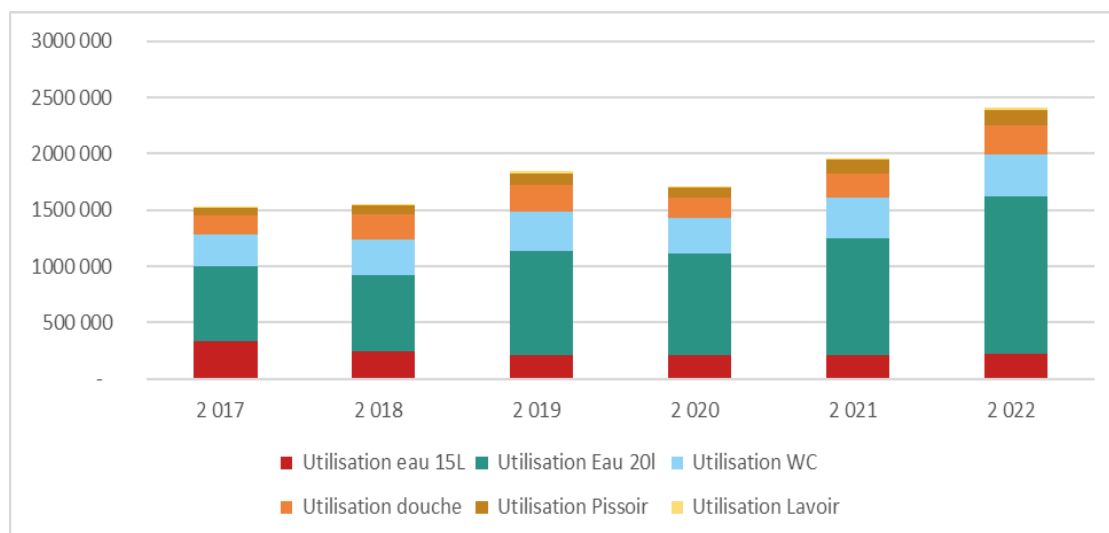


Signature de la convention par Madame la Présidente de Délégation spéciale et le représentant de la DREAH et remise à l'une des structures gestionnaires de bloc sanitaire.

## • Fonctionnement et fréquentation des blocs sanitaires

La fréquentation des blocs sanitaires n'a cessé d'augmenter – à l'exception de 2020 où les restrictions sanitaires ont entraîné la fermeture de plusieurs d'entre eux.

En 2022, environ 5 924 utilisateurs ont fréquenté quotidiennement l'ensemble des blocs sanitaires, soit une moyenne de 250 personnes par jour par infrastructure.



Source : Gescod



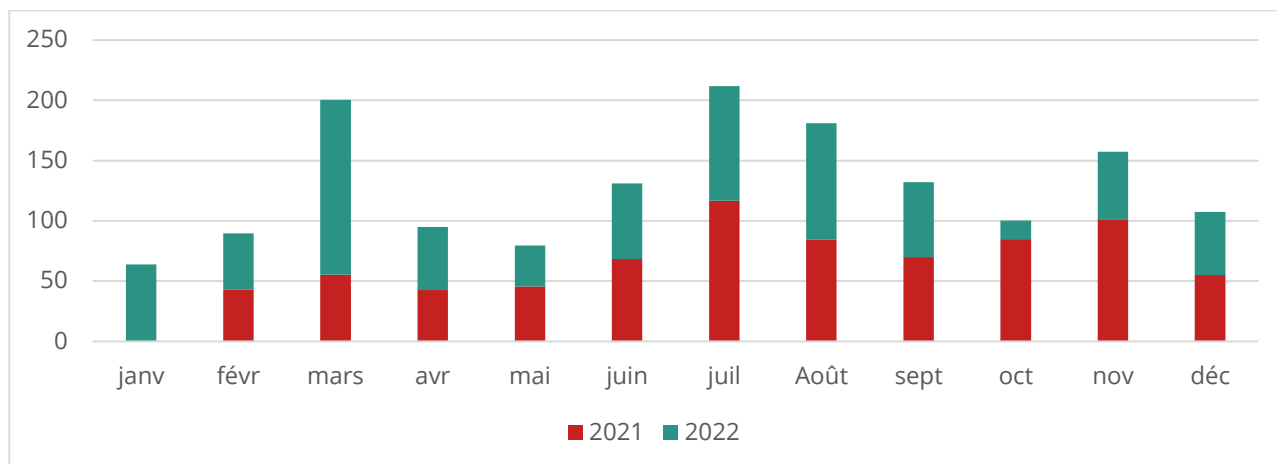
Borne fontaine du bloc sanitaire d'Aranta. © Gescod

A noter que l'alimentation en eau est le premier usage qui en est fait (69%) ; viennent ensuite les toilettes (21%) puis la douche (10%). L'utilisation des lavoirs est marginale si l'on considère l'ensemble des blocs sanitaires car tous n'en sont pas équipés.

## Gestion du service de vidange et de la station de traitement

Malgré les pannes récurrentes du camion de vidange, Clean Impact a su surmonter les difficultés et a pu faire fonctionner le service. Au cours de ces 2 années de mise en service, les activités de vidange se sont développées et se rapprochent progressivement des objectifs émis dans le cahier de charge de gestion. Une tendance à la hausse est toujours enregistrée pendant les périodes des vacances.

Comparaison des volumes vidangés en m<sup>3</sup> entre 2021-2022 :



Source : Vidata

|                           | 2021               | 2022                | Cahier des charges /an | Conformité |
|---------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|------------|
| Volume vidangé par camion | 648 m <sup>3</sup> | 716 m <sup>3</sup>  | 720 m <sup>3</sup>     | 95%        |
| Volume petite vidange     | 59 m <sup>3</sup>  | 66,5 m <sup>3</sup> | 240 m <sup>3</sup>     | 26%        |

A noter toutefois que la petite vidange (mini-tracteur équipé d'une benne dans laquelle sont entreposés des bidons de boues vidangées) ne s'est pas beaucoup développée : la plupart des clients ayant mobilisé Clean Impact se trouvaient dans des zones accessibles au camion et d'autres se plaignent de l'utilisation de bidons et de la motopompe – en cas de difficulté de pompage la vidange est manuelle et inconfortable pour les clients.

En septembre 2022, le service a été équipé dans le cadre du projet d'un tracteur et d'une tonne à lisier de 6m<sup>3</sup> afin d'optimiser les activités du service.



Camion vidangeur. © Gescod



Nouveaux équipements de vidange (tracteur et tonne à lisier).  
© Gescod



## Travaux de mise à niveau du site de traitement des boues de vidange (STBV)

Afin de mieux exploiter le service, surtout en saison de pluie, des travaux de mise à niveau du site STBV ont été réalisés :

- Travaux d'assainissement sur les pistes intérieures
- Couverture des lits de séchage
- Clôture en maçonnerie de parpaing
- Adduction en eau potable : forage avec pompe solaire + réservoir 2,5m3
- Local d'exploitation + bloc Sanitaire : Magasin de stockage + Logement gardien + douche +WC





## Etudes d'aménagement du Vallon Metzinger



L'un des bassins tampons du Vallon, entièrement saturé d'eaux grises, d'eaux de pluie et de déchets. © Gescod

Face aux problèmes d'évacuation des eaux au sein du Vallon Metzinger, une étude sur le drainage de la zone a été engagée courant 2022. Elle s'appuie sur le schéma directeur d'assainissement urbain (SDAU) et porte sur trois volets :

- Le phasage des travaux jugés prioritaires dans le cadre de SDAU
- L'EIES (Etude d'Impact Environnemental et Social) des travaux jugés prioritaires
- Un avant-projet détaillé des travaux à mener incluant l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

Les deux premiers livrables sont déjà disponibles et le dernier sera finalisé en 2023

## Evaluation finale du projet

En juillet 2022, une mission d'évaluation du projet extension de la filière assainissement a été réalisée à Mahajanga. Diverses descentes sur terrain et rencontres avec les acteurs du projet au niveau de la municipalité ont été effectuées. A l'issue de la mission, l'évaluatrice a pu tirer les différentes conclusions suivantes :

- Cohérence et pertinence du programme au regard de la politique nationale
- Grande définition des enjeux sur l'assainissement de manière participative et collaborative
- Grande capacité d'adaptation du projet vis-à-vis du contexte de covid-19, la crise économique et la guerre en Ukraine (pénurie d'équipements et difficultés d'importation)
- Efficacité dans la mise en œuvre des investissements et des activités au regard de l'utilisation de budget
- Un rééquilibrage de ligne budgétaire pertinent
- Livrables et investissements de grande qualité
- Ouvrages bien entretenus : blocs sanitaires, latrines familiales
- Pas de défauts majeurs sur la construction des infrastructures
- Outils de pilotage pertinents : Vidata, contrat de délégation

Parmi les recommandations, les points saillants suivants sont à retenir :

- Services d'assainissement : pérenniser les investissements (poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires, diversifier les services des blocs sanitaires et l'offre de vidange, ...)
- Commune : renforcer la maîtrise d'ouvrage (mobilisation des ressources fiscales, maîtrise de l'urbanisme, ...)
- Partenaires : renforcer le suivi-évaluation des changements de comportements et du renforcement de capacités

Le rapport d'évaluation complet est disponible sur ce [lien](#)

## 2.2.2. Déchets solides

### Mise en place des équipements de mécanisation

Un petit trommel et deux convoyeurs à bande de 6m ont été mis en service au niveau du CTE (Centre de Tri et d'Enfouissement) de Mahajanga afin d'augmenter la capacité d'évacuation et de traitement des déchets. En complément de ces équipements, un autre grand trommel avec une bande transporteuse de 12m sera mis en service début 2023.



Le personnel du site effectue les tests de fonctionnement des équipements. © Gescod

### Mission de suivi

La dernière mission de la Ville de Mulhouse à Mahajanga remontait à février 2020, juste avant la fermeture des frontières de Madagascar.

La venue de Nicolas GAZUT a été l'occasion de dresser le bilan du fonctionnement actuel du service de gestion des déchets de la ville et de préparer la mise en œuvre du nouveau projet « Santé & Environnement à Mahajanga ».

Cette visite a également permis à la délégation spéciale<sup>9</sup> en place depuis 2021 de rencontrer pour la première fois les représentants de cette collectivité alsacienne qui est le plus ancien partenaire de coopération décentralisée de la CUM.

---

<sup>9</sup> La nomination de l'ancien maire au poste de gouverneur de Région a entraîné la mise en place d'une PDS (Présidente de Délégation Spéciale) et deux vice-PDS.



Les grands acquis de la mission sont les suivants :

- L'accélération de la mécanisation du CTE : opérationnalisation du premier lot d'équipements de tri des déchets (trommel et convoyeur à bande)
- La redéfinition des priorités en matière d'aménagement d'un CTE annexe dans le cadre du projet « Santé & Environnement » : se concentrer sur le bon fonctionnement du site actuel, qui nécessite d'être repris en main – notamment à travers la mécanisation effective du tri et la remise à niveau de certains aménagements.
- Des recommandations pour l'optimisation du parc de véhicules de la voirie – ventes à effectuer, récupération de pièces détachées, etc.

Le travail sur la préparation du nouveau projet a également porté sur le traitement des déchets médicaux, Nicolas GAZUT disposant d'une expérience professionnelle dans l'incinération des déchets : il a pu apporter des conseils sur les équipements à acquérir à l'équipe de Gescod et celles de la commune et des responsables de santé publique.



Visite du CTE. © CUM



Visite de la voirie.



Enfin, bien que la Ville de Mulhouse d'intervienne pas directement dans le domaine de l'assainissement liquide, d'autres visites ont été effectuées sur le site de la station de traitement des boues et auprès de plusieurs infrastructures sanitaires (blocs sanitaires et latrines familiales), ou encore sur le Vallon Metzinger.

Visite du bloc sanitaire en conteneur de Tanambao Sotema.



### 2.2.3. Sensibilisation pour le changement de comportement : communication sur le code d'hygiène et d'assainissement de la CUM (CHA-CUM)

Etant donné que le changement de comportement demeure un grand défi, la commune poursuit son travail d'éducation pour l'adoption des bonnes pratiques à travers l'émission « In'kabary » (« Quoi de neuf ? ») et sa page Facebook.

Le BMH (Bureau Municipal d'Hygiène) joue également un grand rôle dans ce travail de suivi et de contrôle du respect des règles de salubrité publique : outre les constatations et les descentes qui sont ses activités principales, il a lui aussi pour rôle de sensibiliser au respect de l'hygiène et de l'assainissement dans tous les domaines concernés par le code communal.



Sensibilisation au CHA-UCM par le personnel du BMH au niveau des marchés. © CUM

En 2022, en parallèle avec les sanctions et amendes, des séances de travail dirigées par les équipes du BMH sur l'analyse et le calcul des droits de remise en état ont été organisées. Néanmoins, elles n'ont pas pu être finalisées mais seront reprises au début de l'année 2023 et suivies de la validation du conseil municipal.

## Assainissement à Mahajanga Données clés 2013-2022



### Latrines familiales

Regroupement de plusieurs ménages pour l'acquisition d'une latrine à fosse étanche.

- 898 latrines familiales construites : 2 250 ménages bénéficiaires (environ 12 600 pers.)
- Différents modèles adaptés aux moyens de contribution des ménages
- Formation et formalisation de 275 tâcherons à la construction de latrines à fosses étanches et création de 39 petites entreprises

### Blocs sanitaires publics

Chaque bloc comprend WC, douche et borne fontaine. Certains ont également des lavoirs.

- 53 blocs sanitaires construits dans 22/26 quartiers de la ville
- Fréquentation moyenne : 250 personnes par jour / bloc
- 1 bloc sanitaire équipé d'un bio-digester
- 2 blocs blocs sanitaires mobiles (conteneurs)



### Gestion et valorisation des boues de vidange

- Mise en place d'une station de traitement (lits de séchage) ; hygiénisation des boues
- Acquisition d'un camion vidangeur et d'équipements de "petite vidange"
- Gestion du service et de la station par délégation auprès d'une entreprise privée
- Tests de valorisation en combustible (charbon) et fertilisant (co-compostage)

### Traitement des déchets ménagers

Pré-collecte - Collecte & transport - Tri et valorisation

- Réalisation et déploiement de 64 bennes à ordures
- Acquisition de 4 nouveaux camions lève-bennes (dons de Suez)
- Aménagement et équipement du CTE (centre de traitement et d'enfouissement) et d'une décharge annexe



### Sensibilisation et suivi socio-sanitaire

- Sensibilisation et communication grand public sur les bonnes pratiques d'hygiène
- Promotion media des services de vidange et pré-collecte
- Etudes socio-sanitaires : amélioration de la santé des enfants de 0 à 5 ans grâce à la mise en place des latrines familiales

### Appui à la maîtrise d'ouvrage communale

- Structuration et équipement des services : réorganisation RH, équipements informatiques et création de logiciels spécifiques
- Délégation de service : vidange/gestion station de traitement, gestion des blocs sanitaires
- Gestion en régie : ramassage des déchets et traitement
- Élaboration du Code d'Hygiène et d'Assainissement



Conception : Gescod

## 2.3. Appui au SPIS (service de protection incendie et de secours)

### Collectivité partenaire :



#### Amicale des pompiers de la ville :

- Philippe DETTLING, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire et Capitaine des sapeurs-pompiers
- Luc MERCKLING, Capitaine
- Steve PETER, Adjudant
- Marc DURR, Commandant

En l'absence de mission des pompiers de Hochfelden cette année, les activités se sont plutôt concentrées sur l'intégration des activités SPIS au projet « Santé & Environnement ».

Des échanges avec l'amicale se sont toutefois tenus en visioconférences.

A l'occasion de la mission de la représentante en Alsace, les grands traits du contenu de la future mission des pompiers de Hochfelden ont été définis.

### 2.3.1. Panorama du SPIS

Les principales activités du SPIS se sont focalisées sur les volets suivants :

- Interventions incendie : un cas d'incendie de grande envergure (magasin de stockage de denrées alimentaires et produits halieutiques) s'est produit, et une centaine d'interventions annuelles sur des cas d'incendie d'habitations et de bureaux ont été enregistrées.
- 70 cas de secours à la personne (malades et noyades)
- Secours des sinistrés à la suite des inondations de saison des pluies : le SPIS constitue à ce titre un élément indispensable de protection civile en cas de catastrophe naturelle – en particulier les inondations et dégâts causés durant la saison cyclonique
- 85 opérations d'élagage d'arbres et dégagement des encombrements sur les routes principales de la ville et dans les quartiers.



Défilé des pompiers lors de la fête nationale, le 26 juin, avec les véhicules dotés par l'Amicale des pompiers de Hochfelden.  
© Gescod



### 2.3.2. Participation aux ateliers de la coopération décentralisée

Deux fois par an, l'Ambassade de France via le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) et le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) organisent des ateliers d'échanges entre les acteurs de la coopération décentralisée à Madagascar. Les rencontres sont alternées entre la capitale et des villes de province, et s'articulent autour de deux composantes : l'actualité de la coopération décentralisée et des politiques de coopération (aux niveaux international, national et des partenariats en place) et la tenue d'atelier de travail thématiques.

Le Commandant REFANA, chef du SPIS, a participé avec le chargé de projets de l'antenne et la représentante de Gescod, à la séance intitulée « Coopérer dans la gestion des risques et catastrophe ».

Un état des lieux des principaux risques et catastrophes à Madagascar a été dressé avant d'évoquer les difficultés des collectivités territoriales et présenter plusieurs témoignages de coopérations décentralisées.<sup>10</sup> La question majeure est la suivante : « quelles compétences pour les collectivités territoriales malgaches ? ». Celles qui disposent en effet d'un corps de sapeurs-pompiers et d'un partenariat dans ce domaine, n'ont cependant pas nécessairement le matériel adéquat ni le personnel formé en matière de protection civile, et beaucoup d'entre elles rencontrent des difficultés de financement du fonctionnement de leur service.

Ces échanges étaient d'autant plus intéressants que la Commune urbaine de Morondava a pu élaborer un plan de contingence communal dans le cadre de sa coopération, et qu'il s'agit là d'un des objectifs du nouveau projet « Santé et Environnement à Mahajanga ». Dans le panorama de la coopération franco-malgache en matière de prévention des risques et catastrophes on peut citer : le partenariat entre la Commune urbaine d'Antananarivo et la Région Île-de-France concernant les glissements de terrain dans la haute ville, le partenariat entre la Région Réunion et la ville de Morondava (lutte contre l'érosion du littoral).

### 2.3.3. Participation à l'atelier littoSIM<sup>11</sup> à Mahajanga

LitToSIM est défini par ses créateurs comme « *un jeu sérieux sur les risques de submersion marine* ». <sup>12</sup> Initialement créé pour la communauté de communes de l'Île d'Oléron, il se veut un outil d'aide à la décision des pouvoirs publics locaux en leur permettant d'élaborer des scénarios via les simulations participatives que permet LitToSIM. Le projet DiDEM (Dialogue Sciences Décideurs pour une gestion intégrée des environnements littoraux et marins) prévoit donc de l'adapter à Mahajanga, dans le cadre d'un programme incluant plusieurs deltas de l'océan Indien.

Le Delta de la Betsiboka – ville de Mahajanga incluse – a ainsi été choisi par les partenaires techniques que sont l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), le CNRE, (Centre National de recherches sur l'Environnement), l'IOGA (Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo).

La commune urbaine de Mahajanga, par le biais du SPIS et avec l'appui du chargé de projet de Gescod, a participé à l'atelier de formation sur la mise en place de l'archétype du jeu en septembre. Un échange avec l'IRD à l'occasion de la mission Mulhouse/Gescod a permis de jeter les bases d'une collaboration destinée à élargir la conception du LitToSIM Mahajanga aux autres risques existants tels que les inondations au niveau des quartiers du Vallon Metzinger.

---

<sup>10</sup> Voir en annexe le compte-rendu de cet atelier (SCAC)

<sup>11</sup> Simulation participative pour la sensibilisation des acteurs de l'aménagement du littoral face au risque de submersion marine

<sup>12</sup> <https://www.didem-project.org/11/littosim>

### 2.3.4. Acquisition de nouveaux équipements

Une nouvelle dotation de lots de tuyauterie pour les interventions incendie (10 rouleaux de diam 50, 5 rouleaux de diam 70) a été octroyée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Hochfelden pour améliorer l'équipement du SPIS et remplacer les tuyauteries vétustes.



Remise des tuyaux. © CUM



Lors des ateliers de novembre, le BNGRC a annoncé la mise en place de deux bureaux territoriaux à Toamasina et Mahajanga, classées « régions vulnérables aux aléas climatiques », avec une dotation de matériel et d'équipements pour chaque ville : un camion pompier à échelle, un zodiac, une machine de pompage à grand débit pour faire face aux inondations. Du personnel de la caserne de Mahajanga a été formé par le BNGRC à l'utilisation de ces équipements et engins, stockés au BRGRC et à disposition de la commune en cas de besoin.

### 2.3.5. Perspectives 2023

#### Mission d'appui de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Hochfelden

Le programme de mission des trois sapeurs-pompiers s'articulera autour des points suivants :

- Formation à la manipulation des équipements de désincarcération
- Renforcement de capacités et de compétences du personnel du SPIS (remises à niveau, évaluation, certification de différentes catégories du personnel)
- Relance et redynamisation de la plateforme multi-acteurs (aéroport, Autorité portuaire maritime et fluviale, Région Boeny, Bureau régional de gestion des risques et catastrophes (BRGRC) et SPIS), organisation d'une manœuvre commune afin de mutualiser les moyens matériels, humain lors de catastrophes d'envergure, validation du plan d'intervention multi-acteurs
- Amélioration des outils de suivi existants et création de nouveaux, afin de disposer de meilleurs indicateurs de vérification de l'évolution des activités du SPIS.

#### Développement de LittoSIM

Deux autres ateliers sont prévus à Mahajanga, destinés à valider le jeu et à former les acteurs concernés à son utilisation.

## 2.4. Promotion d'un artisanat de qualité labellisé

Collectivité partenaire :



Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

L'année 2022 a été marquée par de nombreux changements et défis pour la coopérative. Changements du point de vue de la restructuration organisationnelle et défis par rapport au respect de la charte nouvellement mise en place et à la tension du marché local et international de l'artisanat. Toutefois, le noyau dur des membres de la coopérative a pu consolider les modalités de fonctionnement interne – paiement régulier des cotisations, retenue d'un pourcentage de bénéfice de la coopérative lors des ventes, mise en place d'une fiche de suivi des entrées des produits et des ventes...).

Enfin, l'ancien directeur de l'Office du Tourisme qui assurait jusqu'à récemment le suivi-encadrement de la coopérative a été nommé dans le courant de l'année Directeur de la Culture au sein de la Direction régionale du ministère de la Communication et de la Culture ; cela permet de nouer un lien plus fort avec ce ministère, qui pourra apporter un soutien non négligeable à la communication de la marque Angaya.

### 2.4.1. Suivi et encadrement des artisans

Il a été difficile de rassembler les artisans surtout après le départ de plusieurs d'entre eux. Certes, des artisans se sont bel et bien retirés de la coopérative pour aller vers d'autres coopératives pour des raisons d'intérêt personnel. Plusieurs activités sont restées inachevées et doivent être réalisées en 2023. L'arrêt de la collaboration directe avec l'ancien directeur de l'office de tourisme a pris au dépourvu la coopérative et l'antenne de Gescod, qui n'avait pas encore recruté son nouveau chargé de projets. Cette période de flottement a entraîné une baisse de motivation que les artisans semblent avoir retrouvée actuellement. Le secteur du tourisme a connu une relance lente et tardive (mi-2022), la reprise des activités a donc été très timide et s'est accompagnée d'une baisse du pouvoir d'achat des touristes et vacanciers. Cela a eu un impact non négligeable sur les activités des artisans ainsi que sur leur motivation et capacité à se mobiliser.

Cela pointe la grande dépendance des artisans aux flux touristiques et démontre qu'ils doivent en partie s'affranchir de cette dépendance par le développement la vente en ligne et la diversification de leur clientèle.

Les artisans ont su toutefois saisir toutes les occasions de vente qui se sont présentées – salons, foires, passage de paquebots de croisière, fêtes, etc.). Certains ont même eu l'opportunité de faire exporter quelques-uns de leurs produits via l'association ACPAHU (ACtion et PARTage HUmanitaire) alors en mission dans le cadre d'un partenariat avec l'OPCI Volamena et la Communauté de communes du Canton de Benfeld (voir ci-après « Les activités majeures de l'année ») ; l'association a en effet revendu en France les articles Angaya lors de sa soirée malgache de collecte de fonds.



### 2.4.2. Médiatisation de la marque et des activités de la coopérative

Une première version de catalogue de vente est disponible, intégrant le visuel des articles qui respectent les critères de la charte. Une version actualisée est prévue en 2023 avec la mise à jour des produits des artisans. A noter que les prix des articles doivent encore être ajoutés, mais après avoir été redéfinis à la hausse – un appui renforcé est nécessaire afin d'établir des prix correspondant au marché actuel mais intégrant également le coût réel du travail effectué par chaque artisan. Ce catalogue est également présenté sous format numérique, consultable sur la page Facebook de la coopérative – la réflexion sur la création d'un site internet est encore en cours, la gestion de la page Facebook étant déjà un défi en soi. Dans l'attente d'un éventuel site Angaya, la coopérative est référencée sur le site [www.tourisme-majunga.com](http://www.tourisme-majunga.com).

Le manque de maîtrise des outils et modes de communication par les artisans est identifié comme un gros point faible de la coopérative. Les artisans doivent être appuyés et encadrés de façon rapprochée sur cet aspect. Pour commencer, par exemple, il sera nécessaire de s'intégrer régulièrement aux supports diffusés par l'Office de tourisme (brochure de la destination, bon plan sur Facebook, internet avec galerie de photos ou ventes ponctuelles, foires et salons ...) en s'appuyant ainsi sur la reprise des activités de l'ORTB avec une nouvelle équipe.

### 2.4.3. Les activités majeures de l'année

Plusieurs ventes ont été organisées ponctuellement devant le kiosque i-tourisme et artisanat de la promenade en bord de mer. La coopérative a également participé à toutes les manifestations qui se sont tenues à Mahajanga ainsi qu'à la Foire FIER Mada (Foire internationale de l'économie rurale de Madagascar) à Antananarivo.



#### 25-28 mai – Bazary Mama Tiako (Maman je t'aime)

Marché spécial fête des mères. Première activité de l'année, à l'occasion de la relance du tourisme après la fermeture des frontières à Madagascar.

#### 29 juin – Salon EFOI Mahajanga (Salon Entreprendre au Féminin de l'Océan Indien)

Mise à l'honneur de l'entrepreneuriat féminin avec plus de 70 stands devant la chambre de commerce et d'industrie en bord de mer.

#### 03-07 août – Foire FIER Mada

Foire internationale de l'Economie rurale de Madagascar, qui se tient tous les ans au stade Maki d'Antananarivo. L'artisanat y est mis à l'honneur et la coopérative Angaya dispose d'une grande visibilité en y tenant son stand.



### **Vente privée à l'Hôtel Les Roches Rouges, 22 juillet 2022**

Cette vente a été mise en place à l'occasion du passage à Mahajanga de la CCCE (Communauté de communes du Canton de Benfeld) et de l'ACPAHU, qui ont pu voir dans la foulée de leur mission à Marokoro (OPCI Volmena, voir page 50) d'autres projets coordonnés par Gescod. Le succès de cette journée est très encourageant, il s'agit d'une initiative à rééditer en début des grandes vacances – un grand nombre de clients de l'hôtel ont acheté de l'artisanat lors de cette exposition-vente.

### **Accueil de paquebots de croisière**

Lors des touchées de Paquebot, les artisans ANGAYA installent un stand au port. 31 octobre 2022.



### **Bazary de Noël**

Idées de cadeau de la marque Angaya pour Noël et fêtes de fin d'année au Kiosque i-Tourisme et artisanat du bord de mer.



### 3. Partenariat avec la Commune urbaine d'Ambatoboeny et la Commune rurale d'Ambesisika



Maraîchage dans la commune rurale d'Ambesisika. © Gescod.

#### Collectivités partenaires :



**Ville :**  
Christophe LEFEBVRE, conseiller municipal  
**Service des Affaires culturelles :**  
Olivia FRICKER-PONCHE, directrice



**Agglomération :**  
Catherine WISS, Directrice générale des services

Le projet ASBAA « Accès aux Services de Base à Ambatoboeny et Ambesisika », qui bénéficie d'une subvention de l'AFD dans le cadre du dispositif FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales) est entré dans sa deuxième année de mise en œuvre. Deux étudiants de l'Engees (Ecole du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) ont effectué des études techniques décisives pour le projet, l'un pour l'alimentation en eau potable d'un fokontany d'Ambesisika et le second sur la filière des déchets à Ambatoboeny.

Repoussée pour cause de Covid-19, la cérémonie officielle de lancement du projet s'est tenue le 02 juin à Ambatoboeny, en présence des élus des deux communes, des autorités locales et de représentants de la société civile. Cette matinée a été l'occasion de présenter les grands axes du projet mais également de revenir sur les fondements de la coopération avec la Ville de Saint-Louis et Gescod.





Discours d'ouverture de Monsieur le maire d'Ambatoboeny. © Gescod

De gauche à droite : Arnel RABENERA, commandant de brigade de la gendarmerie, Jean Valérien RAKOTONANDRASANA maire d'Ambatoboeny, Jocelyn RABETSARAZAKA, adjoint au chef de district, Cécile SICARD représentante de Gescod et Jocelyn KOTOARISON, adjoint au maire d'Ambesisika

Un lot de chariots et d'équipements de pré-collecte a été officiellement remis au maire d'Ambatoboeny, afin de renforcer le ramassage des déchets dans les quartiers.



Remise des équipements de pré-collecte. © Gescod

### 3.1. Gestion financière et gouvernance communale

Les deux communes ont subi une crise de production agricole en raison d'une variété d'acariens qui a détruit la majorité des cultures de « black eyes » (une variante de haricots qui constitue la principale ressource financière de la population). A Ambesisika, cette crise a eu un impact important sur les contribuables car la majorité d'entre eux sont des cultivateurs et bon nombre n'ont pas pu s'acquitter de leurs impôts (impôts fonciers et taxes).

#### 3.1.1. Temps forts de l'année

- **Elaboration de nouvelles cartes de redevance ordures ménagères (ROM)**

Afin d'augmenter ses recettes, la commune d'Ambatoboeny a réédité ses cartes sur la ROM. Ces dernières servent au suivi du paiement de ce taxe de chaque foyer et un certain nombre d'arriérés de paiement ont pu être recouvrés.

- **Capitalisation des opérations « Mois de l'impôt »**

Afin de dupliquer et partager ce travail avec les partenaires de Gescod, un groupe de stagiaires de Sciences Po Strasbourg a produit un document de capitalisation.

Le mois de l'impôt a pour objectif de faire rentrer un maximum de recettes dans les caisses de la commune. Il mobilise sur une période volontairement courte l'ensemble du personnel municipal ainsi que certains autres acteurs. L'idée est de sensibiliser les contribuables au paiement de leurs impôts et taxes et de les motiver en annulant toutes pénalités de retard si le contribuable paie sur le champ les sommes dues.

Cette année, ces opérations ont permis aux deux communes de recouvrer 30 000 € de recettes supplémentaires pour Ambatoboeny et 6 000 € pour Ambesisika, soit respectivement 58% et 41% des objectifs fixés.

#### 3.1.2. Une année difficile financièrement

Les budgets primitifs des deux communes ont été réduits de 25%, pour deux raisons : à Ambatoboeny, la commune a anticipé la réduction des prévisions de subventions extérieures et à Ambesisika l'assistant technique de Gescod a travaillé avec la commune sur des estimations plus réalistes que les années précédentes.

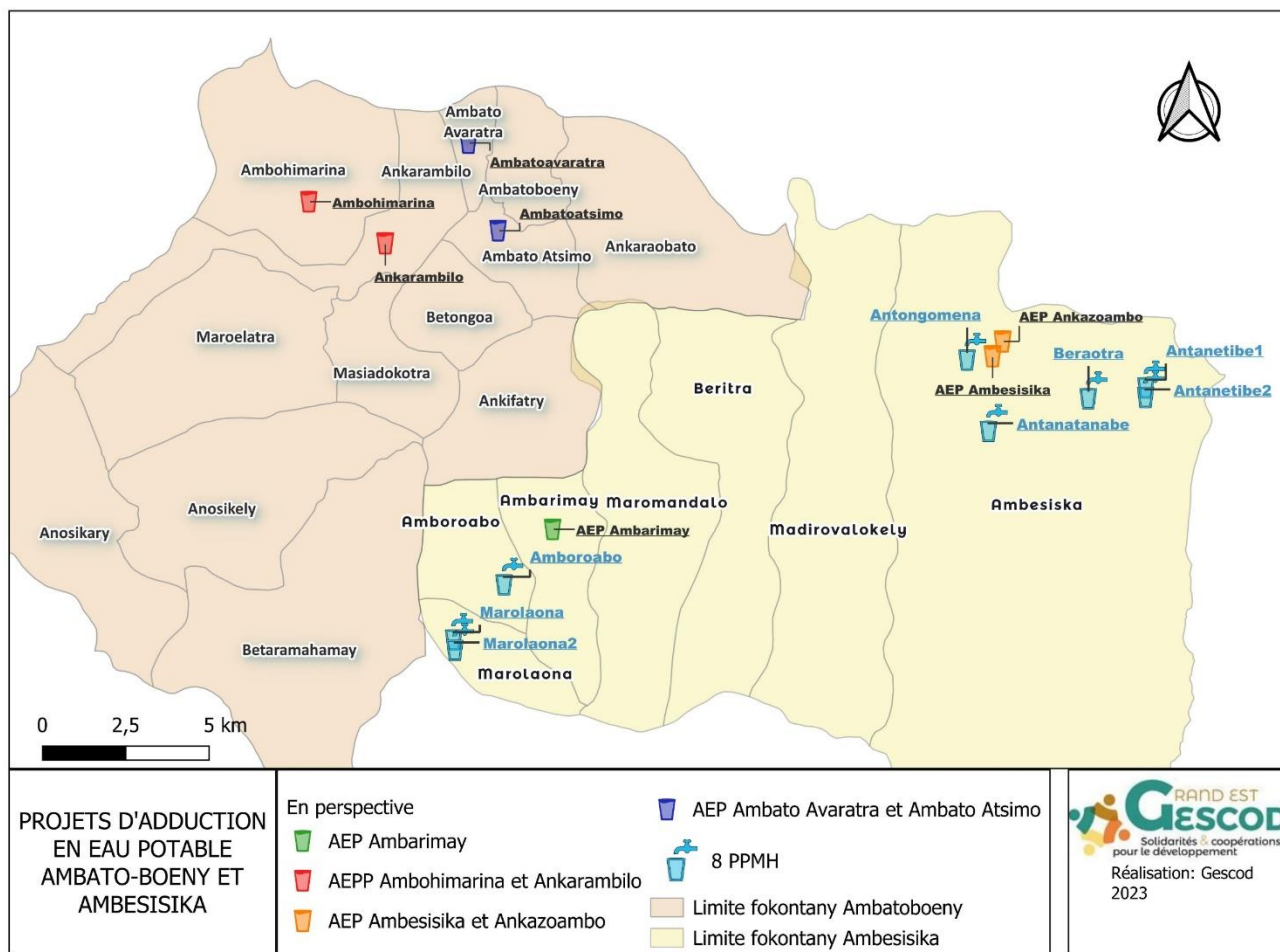
Toutefois, cela n'a pas permis aux communes de recouvrer toutes les recettes escomptées, en raison de la crise agricole qui a, par ricochet, eu une incidence sur la perception des ristournes (taxe agricole) et des recettes fiscales. Ainsi, malgré les efforts fournis pour une plus juste prévision et des opérations « mois de l'impôt » efficaces, aucune des deux communes n'est parvenue à atteindre ses objectifs ; les résultats sont même en-deçà de ceux de 2021.

#### 3.1.3. Des plans d'action pour une meilleure gouvernance

Les diagnostics institutionnels et organisationnels des deux communes ont été effectués durant le dernier trimestre et sont en cours de finalisation/validation. Ils serviront de base pour l'élaboration des plans d'action pluriannuels adaptés au contexte particulier de chaque commune, en s'inspirant du travail qui avait été entrepris dans ce domaine à Mahajanga en 2011.



### 3.2. Amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les deux communes



### 3.2.1. Etudes réalisées

## A Ambatoboeny

- **Dans le fokontany rural Ambohimarina Ankarambilo**, l'eau sera captée à partir d'une source située à l'ouest du village, en amont d'un lac avec un réseau qui fonctionnera par gravité. Les études socio-économiques ainsi que l'étude APS (Avant-projet sommaire) ont été réalisées par l'assistante technique de l'équipe projet.





- **En centre-ville**, deux puits intarissables auprès desquels s'approvisionne la population afin de pallier l'insuffisance du réseau de la JIRAMA, seront réhabilités et alimenteront trois kiosques à eau au sein des quartiers Ambato-Avaratra et Ambato-Atsimo. Les échanges sont en cours avec la Jirama et la commune pour préciser les engagements de chaque partenaire et les modalités de gestion des ouvrages.

## A Ambesisika

Comme illustrée dans la carte en amont, la commune d'Ambesisika bénéficiera de trois systèmes d'AEP :

- **Huit puits équipés de pompes à motricité humaine (PMH) destinés aux hameaux enclavés** : l'étude d'avant-projet sommaire est achevée et le maître d'œuvre sélectionné a débuté les études d'avant-projet détaillé en décembre pour une réalisation des travaux pendant la période d'étiage 2023.
- **Un réseau pour alimenter les 2 principaux hameaux du chef-lieu de fokontany Ambesisika Ankazoambo** : l'étude d'APS a été menée par le stagiaire de l'Engees (voir introduction). Deux solutions ont été proposées et doivent faire l'objet d'études supplémentaires.
- **A Ambarimay**, le diagnostic effectué par l'assistante technique révèle que les débits des puits fonctionnels sont trop faibles pour alimenter un réseau ; le recours à un captage profond sera étudié en 2023.



Essai de débit de l'un des puits du chef-lieu d'Ambesisika (à gauche) et prélèvement de paramètres physiques des eaux de puits à Ankazoambo (à droite). © Gescod

### 3.2.1. Accompagner les communes dans l'élaboration de plans communaux sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (PCDEAH)

La mise à jour du plan communal de développement pour l'eau élaboré en 2011 est en cours pour Ambesisika, avec le recueil et la vérification sur le terrain de l'existant en matière d'alimentation en eau, afin de disposer d'un diagnostic initial correspondant à la réalité actuelle. Cette fois-ci les filières déchets et assainissement y seront traitées pour compléter le secteur EAH. Ce document de planification est réalisé d'une manière participative et concertée avec tous les acteurs locaux (publics et privés) et a pour objet de définir les priorisations des actions à mener dans le temps et dans l'espace.

A ce jour, les 7 Fokontany d'Ambesisika ont fait l'objet de ce diagnostic. Des comités PCDEAH ont été mis en place avec le concours de l'agent technique communal et l'appui du responsable volet EAH au sein de l'équipe du projet. A Ambatoboeny, le travail est encore en cours.

## 3.1. Gestion des déchets

### 3.1.1. Amélioration du service de gestion de déchets à Ambatoboeny

Une étude filière déchets a été réalisée par un étudiant stagiaire de l'Enges dans les 3 fokontany du centre-ville. L'objectif général de l'étude était de donner à la commune et à l'équipe projet les données techniques et socio-économiques nécessaires à la mise en place d'une filière complète de gestion des ordures ménagères, tout en assurant un financement durable de toute la chaîne. Pour ce faire, une analyse du fonctionnement actuel du service a été réalisée, ainsi qu'une caractérisation des déchets et enfin une étude CAP (connaissance, attitudes et pratiques) auprès des ménages.<sup>13</sup> L'enquête CAP permet de mieux connaître le contexte socio-économique des habitants ainsi que leur consentement à payer un tel service.

L'étude filière a ainsi permis d'identifier les faiblesses actuelles du service et d'apporter les recommandations qu'elles imposent pour son amélioration.



Caractérisation des déchets : opération de tamisage.  
© Gescod



L'un des bacs maçonnés de la commune : leur nombre insuffisant conduit à une accumulation trop importante de déchets, accélérant leur dégradation. © Gescod

<sup>13</sup> 638 ménages sur 2 972 ont fait l'objet de cette enquête. 7 enquêteurs/enquêtrices ont été mobilisés sous la supervision du stagiaire.



### 3.1.2. Opérations « Ville propre »

L'organisation d'une campagne « Ville propre » se tient à raison de deux fois par an (avant et après la période pluvieuse) au sein des deux communes.

Les approches ne sont pas similaires selon le contexte urbain ou rural :

- A Ambatoboeny l'opération s'est concentrée sur les trois quartiers du centre-ville d'Ambatoboeny (Ambato Avaratra, Ambatoboeny et Ambato Atsimo)
- A Ambesisika, des sensibilisations ont été réalisées par le comité du PCDEAH dans les 7 fokontany

#### Approche urbaine à Ambatoboeny

Après plusieurs années de mise en œuvre, le travail de sensibilisation mené lors de ces opérations a été complété par des séances de concertation thématique dont l'objectif est de traiter, à chaque opération « Ville propre », un sujet saillant relatif à la salubrité publique.

L'étude filière déchets menée cette année par un stagiaire fournissait dans ses conclusions un point focal sur lequel se pencher lors de cette édition 2022 : la question des dépôts sauvages et, par conséquent, de la disponibilité de points de collecte en nombre suffisant.

Derrière l'organisation de nettoyages collectifs, toujours destinés à faire prendre conscience à la population de l'importance de la propreté urbaine, c'est la recherche de solutions conjointes (commune-population) aux problèmes de dépôts sauvages qui devait être abordée lors de cette opération.

L'objectif principal était de mettre aussi bien la population que la commune face à leurs responsabilités respectives à travers la mise en place d'un espace d'échange, de débat et de concertation, et de présenter à ce sujet les recommandations de l'étude filière.

En particulier, il s'agissait également de redynamiser les comités d'hygiène mis en place il y a plusieurs années et d'identifier des personnes-ressources ayant pour rôle de poursuivre au-delà de ces opérations ponctuelles le travail de suivi, contrôle et sensibilisation. Ces instances sont actuellement impliquées dans la concertation menée pour la rédaction d'un code municipal d'hygiène.



Curage des caniveaux. © Gescod



Balayage des rues. © Gescod



## **Approche rurale à Ambesisika**

A Ambesisika, l'opération s'est concentrée sur de la sensibilisation, menée conjointement avec la réalisation du diagnostic socio-économique dans les villages concernés par le projet d'alimentation en eau. Ainsi, des réunions communautaires dans le cadre de réactualisation du PCDEAH ont eu lieu, portant sur les méfaits de la défécation à l'air libre et des dépôts sauvages d'ordures ménagères.

D'autres actions de sensibilisation ont été menées au sein des établissements scolaires du bourg-centre, accompagnées de séances de nettoyage collectif.

### **3.1.1. Code municipal d'hygiène**

Il est prévu de doter les deux communes de ce cadre réglementaire, qui constitue également un moyen de communiquer et sensibiliser la population aux règles élémentaires d'hygiène et de salubrité publique. A l'instar de la démarche mise en œuvre à Mahajanga ce travail est réalisé de manière participative. La redynamisation des structures locales et la constitution de groupes de travail à l'occasion des opérations « Villes propres » en ont posé les premiers jalons.

### **3.1.2. Visite technique à Antsirabe**

L'ONG Ran'Eau a constitué plusieurs groupes de travail autour des questions d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets.

Le maire d'Ambatoboeny, accompagné d'un membre de l'antenne de Gescod, a participé à cet atelier en novembre. Les échanges entre les différentes pratiques communales, les visites de terrain (bacs à ordures, site de décharge), les discussions et débats au sein des groupes de travail constitués par maillon (pré-collecte, collecte, transport et traitement) ont permis aux participants de constater les véritables enjeux et défis sur les plans organisationnel, technique, financier, juridique de la gestion des déchets dans une commune urbaine de première catégorie comme Antsirabe. La participation à cet atelier d'échange ouvre de nouvelles perspectives à la commune d'Ambatoboeny, en complément des recommandations de l'étude filière, sur les collaborations possibles avec les associations de quartiers pour l'amélioration de la pré-collecte et du curage des canalisations.

## 4. Partenariat avec l'OPCI Volamena à Maevatanana



La piste menant à la Commune rurale de Marokoro, la plus enclavée de l'OPCI. © Gescod

### Collectivités partenaires :



#### Syndicat :

- M. HABIG, Président
- M. LABORIE, directeur



#### Commune :

- Gilles WEBER, Adjoint au maire
- Karin FRICKERT, Chargée de missions sociales, solidarités et familles



Saint-Martin

Maisongoutte

Une prolongation d'un an du projet DIIMA (Développement Inclusif dans l'Intercommunalité de Maevatanana) a été obtenue auprès de l'Union européenne, afin de pouvoir rattraper le retard de certaines activités lié à la crise sanitaire de Covid-19.

En parallèle, les partenariats initiés en 2021 avec les financements du MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) dits ont abouti à des réalisations concrètes en termes d'alimentation en eau potable, de protection de l'environnement et d'éducation.

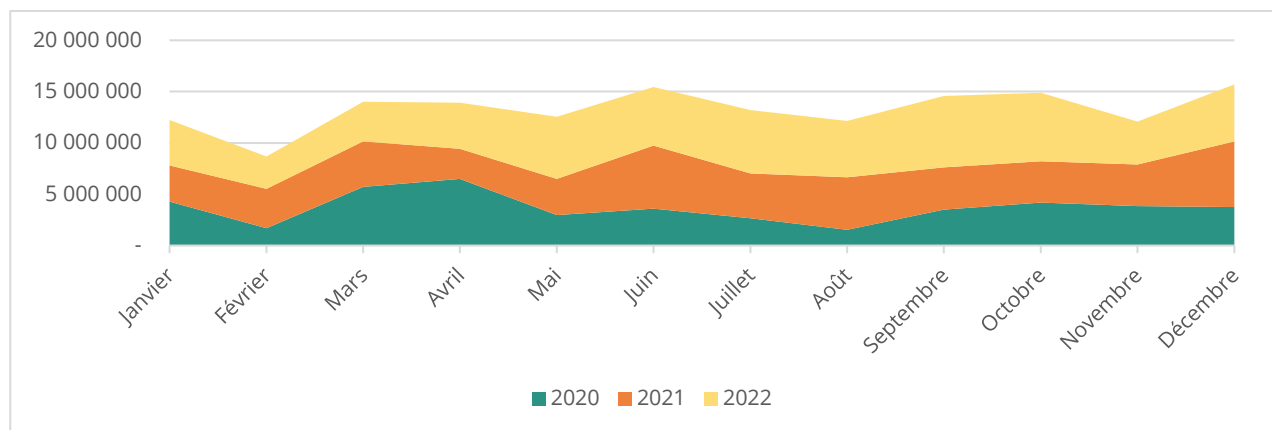
Parmi ces nouveaux partenaires figurent la CCCE (Communauté de Communes du Canton d'Erstein) et l'association ACPAHU (Action et Partage Humainitaire, dont deux représentants se sont rendus à Marokoro où sera financé un projet d'alimentation en eau potable.

## 4.1. L'accompagnement de l'OPCI et de ses communes membres porte ses fruits

### 4.1.1. Optimisation des recettes propres de l'organisme

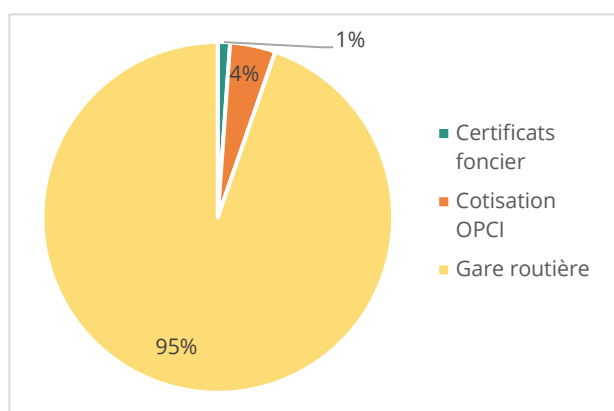
L'évolution encourageante des recettes de l'OPCI ces dernières années témoigne de cette amélioration.

Evolution des recettes propres de l'OPCI, en ariary, depuis 2019 :



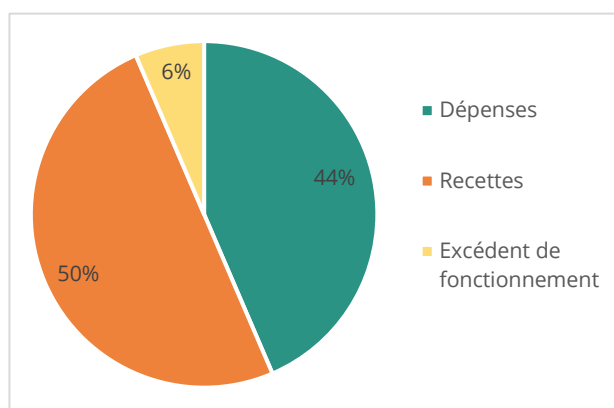
La première ressource financière de l'OPCI a toujours été constituée des recettes générées par la gare routière intercommunale depuis que celle-ci est fonctionnelle. C'est grâce à elle, avec la reprise de la circulation au sein du pays, que les recettes générales ont pu augmenter dans de telles proportions.

Répartition des recettes propres de l'OPCI en ariary :



Grâce aux efforts fournis – un meilleur encadrement du personnel, la mise à disposition d'outils (cahiers de suivi, tableaux de bord), les négociations et demandes d'intervention auprès des autorités pour éradiquer l'embarquement / débarquement illicites, etc. –, les recettes oscillent entre 3 millions et 5,2 millions d'ariary selon les saisons, atteignant leur pic au moment des fêtes de fin d'année où la fréquentation de la gare routière est la plus intense.

Exécution budgétaire de l'OPCI en ariary :



Pour la première fois depuis sa création, l'OPCI a ainsi pu dégager un excédent budgétaire. A ce jour l'intercommunalité peut, avec son personnel actuel, subvenir à ses besoins en fonctionnement.



### 4.1.2. Les communes gagnent en autonomie

Les formations et l'accompagnement des communes se font en continu, à la demande au par cas – certification foncière, gestion financière et fiscalité.

Les diagnostics approfondis de leur ont été réalisés en fin d'année ; la mise en place d'un plan de formation thématique démarrera donc très prochainement.

Bien que la certification foncière ait à nouveau rencontré quelques difficultés cette année, les autres services apportés par le service technique de l'OPCI ont abouti à des progrès notables chez plusieurs communes, dont la plupart a atteint une certaine autonomie financière et technique.

#### Administration et finances locales

Les formations sur l'élaboration budgétaire ont bénéficié à 11 communes cette année, les autres disposant déjà des capacités suffisantes pour effectuer ce travail de manière autonome – le service technique les accompagne ensuite dans les saisies numériques à effectuer.

Quatre communes ont commencé à mettre à jour leurs bases de données fiscales pour l'IFT (impôt foncier sur les terrains) et l'IFPB (impôt foncier sur les propriétés bâties) avec l'appui du STI. Elles ont pu éditer leurs avis d'imposition 2019, 2020 et 2021 et la sensibilisation des contribuables est en cours.

#### Maîtrise d'ouvrage communale

11 infrastructures ont été réalisées grâce à l'appui de l'équipe technique de l'OPCI, qui a élaboré les documents techniques et les dossiers de demandes de financement que les communes soumettent aux partenaires financiers locaux – le FDL (Fonds de Développement Local) et la Région Betsiboka en particulier. La majorité des projets réalisés concerne des infrastructures scolaires – extensions et réhabilitations. Leur financement est effectué pour partie sur fonds propres des communes.

La Commune urbaine de Maevatanana, avec le financement de la Région Betsiboka, a réalisé plus de 10km de route en pavés dans le centre-ville, ainsi qu'un escalier en maçonnerie.



A gauche : nouveau bâtiment du lycée d'Antanimbary, construit sur fonds propres de la commune. ©OPCI

En haut : rue en escalier réhabilitée à Maevatanana. ©OPCI

#### Gestion foncière décentralisée

La loi 2022-013 du 1<sup>er</sup> août 2022, portant la refonte des règles juridiques régissant les propriétés foncières privées non titrées, a entraîné la suspension de toutes les procédures de certification foncière, le temps que l'Etat effectue un recensement exhaustif de ses terrains. La certification foncière a été suspendue en 2022, l'Etat effectuant un recensement des terrains agricoles. Ainsi, 50 certificats fonciers seulement ont pu être délivrés, ce qui représente environ un quart du nombre de CF délivrés en moyenne les autres années depuis le démarrage de cette activité.

## 4.2. Vers un développement local plus inclusif

### 4.2.1. Mobilisation de la société civile

La base de données recensant les OSC (Organisations de la Société Civile), établie l'année dernière à l'issue de plusieurs enquêtes de terrain, est continuellement mise à jour.



Un plan de formation pour le renforcement de capacités de ces structures a été finalisé. Des séances de formations ont été réalisées sur place par l'équipe projet, dans un premier temps sur la gestion d'une association, son fonctionnement, ses objectifs, ses intérêts et sa gestion financière – tout ce qui relève de l'administration et de la régularisation de la structure. Un travail d'accompagnement et de suivi sont en cours.

Séance d'entretien et de formation avec les OSC de Mahazoma  
©OPCI

D'autres interventions davantage orientées sur la synergie à créer entre ces OSC et les communes sont en cours de préparation, l'objectif étant de rendre le développement local plus inclusif.

Enfin, l'enquête effectuée l'année dernière sur l'identification des groupes vulnérables du territoire de l'OPCI – les femmes, les jeunes, les agriculteurs et les orpailleurs – a abouti cette année à un programme de formation/sensibilisation destiné à intégrer ces populations dans la définition des politiques de développement local.

### 4.2.2. Egalité femmes-hommes et inclusivité

Des échanges ont eu lieu avec l'association Women Break The Silence, qui a travaillé avec la Commune urbaine d'Antananarivo sur l'intégration du genre dans l'élaboration de sa politique de développement local, afin de capitaliser ce travail et le reproduire à l'échelle de l'OPCI. Des termes de référence ont été rédigés pour la tenue d'un atelier sur ce thème en 2023.

### 4.3. Montée en puissance de nouvelles compétences : l'eau, l'environnement et l'éducation

Ces trois thèmes occupent une place prépondérante dans les projets pilotes du projet DIIMA, qui crée une synergie entre ces compétences que les communes ont déléguées à l'OPCI. Parallèlement au projet DIIMA, d'autres partenariats ont vu le jour et permis d'étendre ce type d'action à plusieurs autres communes de l'OPCI (voir les activités mises en œuvre avec les financements « Clés-en-main » page 52).

Au-delà des projets d'AEP en tant que tel, le travail d'IEC – Information, Education et Communication – entrepris avec les populations et autorités locales vise à intégrer les questions de protection de la ressource (en eau), qui ne peut se passer de la protection de l'environnement et en particulier du reboisement. Ces actions s'appuient entre autres sur la transmission des bonnes pratiques aux enfants, acteurs de demain dans la préservation de l'environnement.

#### 4.3.1. Réhabilitation et extension du réseau d'eau potable de la Commune rurale d'Andriba

- Aménager de nouvelles sources
- Mettre en place un système d'acheminement de l'eau vers les ouvrages de stockage
- Construire un nouveau château d'eau de 60m<sup>3</sup> et rendre fonctionnels les autres ouvrages existants
- Etendre et réhabiliter les réseaux de distribution

Les travaux sont entièrement achevés et ont été réceptionnés dans le courant du mois de juin 2022. Le réseau a été mis en service depuis.



Ouverture officielle d'une des bornes fontaines du réseau.  
©OPCI

Une délibération municipale a fixé le tarif de l'eau à 50 ariary le bidon de 20 litres.

Afin de faire adhérer les ménages au nouveau système de distribution mis en place, une séance de vulgarisation de la législation en vigueur a eu lieu avec les élus et techniciens communaux et de la DREAH (Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène), les chefs de fokontany et de quartiers, les usagers et les OSC. Cette action vise à sensibiliser la population au principe de non-gratuité de l'eau et aux changements de comportements qui y sont liés.

Un travail a également été entrepris sur la gestion intégrée de la ressource en eau : la nécessité de la protection des bassins versants entourant l'aire d'alimentation du point de captage – reboisement, sécurisation du site afin d'en empêcher la pollution –, ainsi que les différentes mesures de protection telles que l'aménagement d'aires de propreté au niveau des bornes fontaines.

Une campagne de reboisement a ainsi été organisée avec la commune dans la montagne de Tsaramasoandro où se situe la source du réseau. Plus de 1 000 pieds de jeunes arbres ont été plantés. Etablissements scolaires, OSC locales et usagers ont été mobilisés.





Sensibilisation au code de l'EAH et à la tarification – Travaux de groupe. ©OPI



Sécurisation des tuyaux de conduite d'amenée. ©OPCI

### 4.3.2. Construction de 20 puits au sein de 10 communes

Les études techniques ont été réalisées et finalisées en concertation avec la DREAH Betsiboka en fin d'année.

La mise en place et le lieu d'implantations des puits ont été définies lors des réunions locales de concertations, de manière inclusive et participative. Les techniciens du STI ont collecté toutes les propositions issues des réunions de concertation, tout en veillant à ce que leur prise en compte soit cohérente avec les contraintes techniques de réalisation des infrastructures.

### 4.3.3. Alimentation en eau potable de la Commune rurale de Marokoro

La présidente de l'association ACPAHU et le vice-président de la CCCE ont pu se rendre en juillet à Marokoro, la commune rurale la plus isolée de l'OPCI et la seule à ce jour dépourvue de système d'alimentation en eau potable. L'association, qui œuvre majoritairement en faveur de l'AEP dans plusieurs pays d'Afrique, avait donc choisi de se mobiliser sur ce sujet auprès de Gescod à Madagascar.

Au-delà de la rencontre avec la population et la prise de connaissance du contexte local, la mission a permis de travailler sur le projet et valider l'intervention sur deux sites : le chef-lieu de la commune et un fokontany isolé.



Le chef de projet DIIMA, Justin RANDRIANARISON, et Gabriel BAJAJI, chargé d'animation du territoire au siège de Gescod. ©Gescod

Afin de compléter la subvention de la CCCE, l'ACPAHU a organisé en novembre une fête malgache destinée à collecter des fonds. Le chef du projet DIIMA y était présent.



#### 4.3.4. Amélioration des conditions d'éducation à Beanana

##### Volet Eau potable et infrastructures

Dans un souci de concertation et d'inclusivité, les études techniques ont été finalisées à l'issue de diverses réunions de concertation avec les acteurs locaux – OSC, SLC, autorités locales, opérateurs économiques, etc.), plusieurs échanges, relectures et validation auprès des services locaux de l'éducation. Les travaux seront entrepris en 2023.

##### Partenariat avec l'école Jules Ferry de Marckolsheim

Les enseignantes de Marckolsheim initialement impliquées dans ces échanges ont quitté leur poste, suspendant cette activité. La commune travaille à sa relance, notamment à travers l'accueil d'un volontaire de réciprocité – un volontaire de solidarité internationale de nationalité malgache se rendrait à Marckolsheim afin d'accompagner la commune dans ses activités de mobilisation citoyenne dans le cadre de ce partenariat.

##### Accompagnement à la protection de l'environnement



Préparation de la mise en place des platebandes pour le jardin pédagogique. ©OPCI

##### Mobilisation – sensibilisation

Le changement de comportement nécessite un accompagnement continu sur du long terme ; les actions de mobilisation et de sensibilisation des villageois sur la protection de l'environnement se poursuivent donc continuellement depuis qu'elles ont débuté il y a de cela un an. Quatre séances de sensibilisation ont été réalisées avec la commune en 2022, en étroite collaboration avec les acteurs locaux – autorités locales, opérateurs, OSC, et divers services techniques tels que ceux de l'éducation et de l'environnement.

##### Education sur les techniques d'entretien et la mise en place de pares-feux et la protection des zones de reboisement

En lien avec ce qui précède, la sensibilisation et la formation à l'entretien et à la protection des zones reboisées, se sont poursuivies tout au long de l'année. Le travail d'IEC porte essentiellement sur la lutte contre les feux de brousse ainsi que la protection des bassins versants et plus généralement de l'environnement.



### 4.3.5. Education et environnement dans cinq communes

Ce projet bénéficiant des fonds dits « Clés-en-main » du MEAE s'appuie sur l'expérience menées à Beanana dans le cadre du projet DIIMA : comment créer, autour d'établissements scolaires, une synergie entre les questions d'éducation, d'AEP et d'environnement.

#### Collectivités alsaciennes

- CC du Canton d'Erstein
- Breitenbach
- Maisongoutte
- Ranrupt
- Saint-Martin

#### Collectivités malgaches

- Beanana
- Andriba
- Berivotra 5/5
- Ambalanjanakomby
- Maevatanana II

#### Partenaires institutionnels et techniques

- Directions régionales des ministères
- de l'Eau,
- de l'Environnement
- de l'Education



Remise des manuels scolaires par le Directeur régional de l'Education nationale aux enseignants de l'école primaire d'Andriba. ©OPCI

#### L'amélioration des conditions d'enseignement

dans des établissements scolaires bénéficiaires : constitution de fonds pédagogiques, réhabilitations de salles de classe, équipements sanitaires et en eau potable

- 7 salles de classe réhabilitées
- 3 points d'eau au sein de 3 établissements scolaires
- Equipement en mobilier et manuels scolaires des cinq communes



Le bâtiment de l'école primaire de Beanana avant et après réhabilitation. ©OPCI





**La mise en œuvre d'activités de protection de l'environnement et de sensibilisation** : reboisement, jardins pédagogiques

→ 5 jardins pédagogiques créés dans chacune des écoles impliquées

→ 1 500 arbres plantés



Jardin pédagogique à Ambalanajanakomby. ©OPCI



Reboisement à Berivotra 5/5. ©OPCI

**La mise en place d'activités d'échanges entre élèves malgaches et français** (le partenariat Marckolsheim-Beanana page 51)

Un atelier de travail sur la pérennisation des réalisations à travers leur gestion participative a été mené. Les enfants et leurs parents ainsi que la population des communes ont été sensibilisés et formés à l'entretien et à la protection des plantations effectuées.

A l'occasion de la mission en Alsace du chef de projet DIIMA et de la représentante de Gescod à Madagascar, la Commune de Breitenbach a évoqué l'éventualité d'intégrer dans le projet d'éco-territoire<sup>14</sup> des cinq communes des Vallées de Villé et de la Bruche une action ciblée dans le prolongement de ce premier financement.

<sup>14</sup> L'éco-territorialité est un concept en émergence ; il s'agit de concilier développement économique et transition écologique, en associant étroitement les habitants des collectivités concernées.



## 5. Partenariat avec la Commune urbaine de Farafangana



Port fluvial à l'embouchure de la rivière Mananpatrana. © Gescod

### Collectivité partenaire :

**métropole  
GrandNancy**

#### Métropole :

Eric PENSALFINI, 4<sup>ème</sup> vice-président, Relations internationales

Relations internationales, européennes et transfrontalières :

Emérentienne GALTIER, chargée de mission

Le partenariat entre la commune urbaine de Farafangana et la Métropole du Grand Nancy s'est achevé en 2022.

Cette année a été consacrée aux travaux de réhabilitation du réseau d'eau en centre-ville et à la finalisation de plusieurs études techniques dont les livrables permettront à la commune d'orienter sa politique de développement local :

- Etude hydrogéologique et avant-projet détaillé pour la réalisation de points d'eau dans les quartiers excentrés dépourvus d'infrastructure d'AEP
- Etude de caractérisation des déchets
- Etude CAP (comportements, attitudes et pratiques) en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement
- Méthodologie pour la réalisation d'un code municipal d'hygiène

Un certain nombre d'outils ont également été mis à sa disposition dans le cadre de la structuration de ses services et l'amélioration de sa gestion financière.

## 5.1. Administration communale et finances locales

L'équipe de Gescod a pu lancer avec la commune plusieurs activités destinées à améliorer le fonctionnement de ses services et le recouvrement de ses recettes : mise à jour de la base de données des commerçants du marché et lancement d'un recensement fiscal, mise en place des tableaux de bord de suivi du fonctionnement de l'ensemble des services et enfin édition, distribution des avis d'imposition et recouvrement. Une bonne appropriation de ces outils et démarches peut permettre à la commune d'améliorer de manière significative son fonctionnement.

## 5.2. Eau, assainissement et hygiène

### 5.2.1. Alimentation en eau potable

#### Réhabilitation du réseau JIRAMA d'alimentation en eau potable en centre-ville

Ces travaux, interrompus en raison d'un projet présidentiel de pavage de rues, reprendront en 2023, les autorisations nécessaires ayant été obtenues durant 2022. Les équipements étant acquis dans leur intégralité dans le cadre du partenariat, les engagements de Gescod ont été tenus et la JIRAMA peut donc achever les travaux.

#### Accès à l'eau dans les zones non-desservies par JIRAMA

A ce jour sept fokontany se trouvent dépourvus de réseau et ont recours à des points d'eau insalubres. Afin de pouvoir élaborer une stratégie d'alimentation en eau de ces quartiers, une estimation des besoins mais également de la qualité et de la disponibilité de l'eau devait être effectuée. Un prestataire a donc réalisé dans un premier temps une étude hydrogéologique puis, puis un APD.

### 5.2.2. Gestion des déchets

Ce volet n'a pas pu être développé au-delà des études techniques qui ont été effectuées dans le cadre du partenariat. La commune dispose toutefois de ces éléments lui permettant de faire réaliser un APD pour l'aménagement du site qu'elle a identifié pour implanter un centre de tri et d'enfouissement des déchets.

### 5.2.3. Mise en place d'un code municipal d'hygiène (CMH)

Cette activité n'ayant pu débuter que fin 2021, en raison des dispositions sanitaires en vigueur auparavant. Si à ce jour le code municipal d'hygiène en tant que tel n'existe pas encore, le travail préparatoire a toutefois été initié avec la création d'une plateforme de concertation. Deux journées de travail avec les acteurs-clés du secteur et les bénéficiaires ont permis d'aboutir à une version de CMH intégrant les remarques/doléances relevées durant les réunions de concertation. La commune dispose également de la méthodologie employée à Mahajanga pour l'actualisation de son code d'hygiène.



## 6. Promotion de la lecture publique



Cérémonie d'ouverture du salon du livre et de la culture, le 25 mai. © CUM

### Collectivité partenaire :



Service Relations internationales et transfrontalières :

- Martine MOSER, cheffe de service
- Claudia MESCHÉDE, Chargée de mission aux relations internationales

#### Direction de la Culture :

Cécile ROUTHIER, responsable du réseau des bibliothèques

Cette année s'est révélée particulièrement riche à Mahajanga où à côté des manifestations culturelles habituelles organisées avec la CUM et ses partenaires (Fokontany Misôma<sup>15</sup>, salon du livre et de la culture, sortie verte des écoliers, etc.), la venue de la responsable du réseau des bibliothèques de la Ville de Mulhouse a marqué ce nouvel engagement de la Ville.

De manière plus générale à l'échelle du réseau des trois villes (Mahajanga, Ambatoboeny et Maevatanana), le taux de fréquentation et d'adhésion aux bibliothèques ont connu une augmentation ci-après l'analyse des statistiques quotidiennes du réseau.

Malheureusement, la session annuelle d'échange n'a pu avoir lieu. Pour une question d'organisation, le réseau a préféré la reporter un peu plus tôt pour l'année à venir et ainsi clôturer cette année par une campagne de sensibilisation et de promotion de la lecture, notamment par une bibliothèque dans la rue.

<sup>15</sup> « Quartier en fête »

## 6.1. Temps fort de l'année

### 6.1.1. Réunion du comité régional Ressources éducatives

Le comité régional s'est réuni le 03 mars 2022 pour clôturer la première phase du projet. La réunion a été présidée par la Cheffe de projet RE Madagascar, Madame Florence Dimani en personne. Une réunion qui a permis la révision des lignes directrices du projet et l'énumération des nouvelles suggestions d'amélioration tel le déploiement de livres en langue malagasy lors des salons du livre, l'appui aux bibliothèques en termes d'équipements et de formations, le renforcement des activités déjà entreprises, ... Du point de vue administratif, un membre de la CISCO (Circonscription SCOLAIRE) pourrait également intégrer le comité régional. La réunion de démarrage de la deuxième phase dont la tenue a été prévue le mois de novembre 2022 n'a pas encore eu lieu.

### 6.1.2. Fokontany Misôma à Aranta le 26 mars



Aranta fut le troisième fokontany bénéficiaire du projet Fokontany Misôma depuis son lancement. Une foule immense d'enfants et de jeunes s'est rassemblée dans les lieux pour participer aux diverses activités proposées par les bibliothèques municipales, l'Alliance française et les autres partenaires officiels.

Préparation des participants au concours de lecture à haute voix lors du Fokontany Misôma Ambalavola

### 6.1.3. Salon du livre du 25 au 28 mai

Cette année, le Salon du livre a accueilli peu de visiteurs par rapport au précédent. Il semblerait que le lieu choisi pour héberger cette manifestation, le Jardin Ralaimongo, n'est pas stratégique car peu visible.

Le salon a toutefois été l'occasion pour Gescod d'acheter des livres destinés à alimenter les bibliothèques municipales : 225 livres en édition malagasy ont ainsi pu être distribués à part égale aux bibliothèques membres du réseau. Le livret contenant les écrits des gagnants du dernier concours d'écriture l'a également été.



Défilé des établissements scolaires le jour de l'ouverture du salon.



#### 6.1.4. Sortie verte à Ambanjabe



*Rakakabe*, une réalisation en land art des enfants.  
© Gescod

Une sortie verte avec les élèves a eu lieu le 03 juin : quatre établissements scolaires en ont bénéficié avec le réseau des bibliothèques municipales : Jedidiah School, le collège privé Le Génie, l'école privée La Bonne étoile, le CEG (Collège d'Enseignement Général) Mahabibo et l'école privée Elva Tiens. Plusieurs activités autour du livre y ont été entreprises : séance de lecture, conte, animations et jeux... Mais cette sortie est également l'occasion, à travers le land art, de sensibiliser les enfants aux questions environnementales.

#### 6.1.5. Visite de l'ACPAHU (Action et Partage HUMANITAIRE)

Durant leur passage à Mahajanga, les représentants de l'ACPAHU (voir le partenariat avec l'OPCI Volamena, page 50) n'ont pas manqué de visiter l'une des bibliothèques municipales, notamment la bibliothèque d'Ambalavola. Cette visite leur a permis de faire un état des lieux et perspectives d'action rapides sur le réseau des bibliothèques – proposition de faire bénéficier les bibliothèques municipales de vente d'ouvrages désherbés.

#### 6.1.6. Visite des bibliothèques avec Céline Routhier

À Mahajanga, les bibliothèques de l'Abattoir, d'Ambalavola, de Tsaramandroso et le CLEF ont été visitées la première semaine. C'est ensuite la bibliothèque d'Ambatoboeny qui a clôturé les visites. Ces visites ont permis de comprendre le contexte des bibliothèques dans cette région, tout en rencontrant les professionnels et les élus locaux concernés par les enjeux de la lecture publique. Voir ci-après « Retour sur la mission de Mulhouse » page 60.

#### 6.1.7. Fokontany Misôma à Ambalavola le 26 novembre



Séance de lecture lors du Fokontany Misôma à Ambalavola

La saison des activités liées à la promotion de la lecture publique a fini en beauté cette année. Tous les enfants du quartier sont venus à Ambalavola pour assister et participer aux diverses activités concoctées en partenariat avec la CUM et l'Alliance française.



## 6.2. Suivi et coordination du réseau

### 6.2.1. Fonctionnement du réseau des bibliothèques

*La collecte des données de fréquentation des établissements a été partielle cette année encore et ne permet pas de mesurer son évolution par rapport aux années précédentes.*

#### A Mahajanga

Le Directeur de l'Assainissement et des Services Sociaux (DASS) de la CUM commence à adopter une posture plus favorable à l'appui du réseau des bibliothèques. Il est conscient du rôle crucial que jouent les bibliothèques et les bibliothécaires dans la promotion de la culture, de la littérature, de l'éducation et de l'accès à l'information. Les représentants des bibliothécaires présents à la réunion n'ont pas manqué de présenter leurs demandes d'appui au Directeur ainsi qu'aux fidèles partenaires pour l'équipement des bibliothèques. Le soutien du directeur se traduira par sa manifestation aux réunions du conseil municipal.

#### A Maevatanana

Le mois de novembre a été marqué par la visite de courtoisie du nouveau chargé de projets culturels de l'Antenne. Une occasion pour lui de faire connaissance avec les responsables, de dresser un état des lieux sur le fonctionnement des deux bibliothèques et de remettre leur part de livres achetés lors du salon.

Du point de vue des activités, les deux bibliothèques, à savoir celle du CEG Benoit Bevava et de l'EPP (Ecole Primaire Publique) d'Ambatofotsy, font régulièrement des échanges d'expériences entre elles.

#### A Ambatoboeny

La bibliothèque d'Ambatoboeny a également bénéficié du passage des missionnaires mulhousiens et de la nouvelle chargée de mission du siège en octobre. Ces derniers ont pu constater directement l'état de la bibliothèque et voir ce qui peut être apporté dans le cadre la coopération. Le fonctionnement de la bibliothèque souffre toujours du manque de personnel : la bibliothécaire municipale est seule depuis le départ de sa collègue affectée par la CISCO et qui n'a pas été remplacée. Il lui est difficile dans ce cas d'organiser de quelconques manifestations.

### 6.2.2. Retour sur la mission de Mulhouse

Céline Routhier a souligné avec enthousiasme dans son rapport que la mission a été d'une grande richesse. Les objectifs initiaux ont été atteints puisque cela a permis l'émergence de plusieurs projets reliant les différents acteurs de la coopération. Plusieurs pistes ont été abordées avec ces derniers pour répondre aux nombreux besoins du réseau : faire appel à un mécène pour financer le projet d'informatisation des bibliothèques, collecter des fonds afin de répondre à la demande urgente de renouvellement d'ouvrages en malgache des bibliothèques, envisager une meilleure stratégie de communication pour assurer une meilleure visibilité des bibliothèques (logo, plaques, affiches, etc.).

*« [...], au-delà du futur du réseau des bibliothèques, l'avenir des jeunes malgaches est en jeu. Une bibliothèque de lecture publique permet l'accès des enfants à la culture, développe leur curiosité et leur donne accès à un meilleur avenir. Une bibliothèque de quartier ouverte, accueillante, disposant d'un fonds d'ouvrages adéquat, permettant l'expression culturelle et artistique et favorisant l'échange, c'est la garantie d'une amélioration de vie de l'ensemble de la population qu'elle touche. Chaque pas dans cette direction donne naissance à un sourire sur le visage d'une enfant. »*

**Les mots de Céline Routhier,  
Responsable du réseau des bibliothèques dans la Ville de Mulhouse**



Visite de la bibliothèque de Tsaramandroso : Claudia MECHDE (direction des relations internationales et transfrontalières) accompagnait Céline ROUTHIER. © CUM

### 6.2.3. Echanges entre des écoliers de Mulhouse et de Mahajanga

Un échange scolaire autour d'un sujet crucial à Madagascar, la préservation des espèces menacées et de l'environnement naturel, est un bon exemple d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Ce sera à partir des thématiques connexes, orientées par un dossier pédagogique, que les quatre établissements concernés par l'échange, vont travailler durant les deux derniers trimestres :

| Mahajanga                                    | Mulhouse                                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Ecole Le Génie – Classe de CM1               | Ecole élémentaire Wolf – Classe de CM1       |
| Jedidiah School – Classe de 6 <sup>ème</sup> | Collège Kennedy – Classe de 6 <sup>ème</sup> |

La remise des lettres écrites par les élèves de Mulhouse à leurs correspondants majungais a marqué officiellement le début de cet échange scolaire. Ainsi, la toute première étape a été consacrée à la présentation, par correspondance entre les élèves, de leurs environnements quotidiens respectifs.

Par la suite, les échanges vont se focaliser d'une part sur la mallette pédagogique élaborée par le Service pédagogique et botanique du zoo de Mulhouse, et d'autre part sur le calendrier des activités élaboré par les deux parties. Outre les jeux, les animations et les séances de travail autour de la mallette, les élèves bénéficieront également de divers ateliers et auront l'occasion de visiter un parc zoologique. Tous cela, dans le but de sensibiliser ces derniers aux problématiques environnementales et de développer chez eux le réflexe écologique.



Céline Routhier et les élèves de l'école Le Génie. © Gescod



Lettre d'un élève de Mahajanga pour son camarade de Mulhouse. © Gescod



*Le parc zoologique et botanique de Mulhouse est très investi dans plusieurs programmes de recherche et de préservation des espèces, en particulier des primates. Son implication à Madagascar date des années 80 lorsqu'il s'associe à d'autres structures pour former l'Association Européenne pour l'Etude et la Conservation des lémuriens. L'Université de Mahajanga fait partie de ses partenaires locaux.*

*En savoir plus : <https://www.zoo-mulhouse.com/protection-des-especes/conservation-programmes-de-recherche/>*



## 7. Perspectives 2023

Au niveau national tout d'abord, **cette année sera doublement électorale**, avec toutefois une incertitude concernant les élections municipales. Si la Cénι (Commission électorale nationale indépendante) a en effet annoncé officiellement les dates des élections présidentielles (09 novembre et 20 décembre), elle demeure en revanche silencieuse sur le calendrier des élections communales (<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230114-madagascar-le-report-de-l-%C3%A9lection-communale-inqui%C3%A8te-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile>). Cette situation ne sera pas sans entraîner quelques perturbations qui se répercuteront probablement au niveau local.

Les équipes vont s'étoffer avec l'arrivée de **deux nouvelles cheffes de projets** à Mahajanga (Fanny GRAS) et Ambatoboeny (Clémence BILLÈS).

Enfin, cette année constituera un nouveau tournant pour deux collectivités : le projet DIIMA, en appui à l'OPCI de Maevatanana, entrera dans sa dernière année d'exécution alors que le projet « Santé & Environnement à Mahajanga » sera officiellement lancé.

## 8. Annexes

### 8.1. Glossaire

#### A

|        |                                                        |
|--------|--------------------------------------------------------|
| ACPAHU | ACtion et PARtage HUmanitaire                          |
| AFD    | Agence française de Développement                      |
| ASBAA  | Accès aux Services de Base à Ambatoboeny et Ambesisika |

#### B

|        |                                    |
|--------|------------------------------------|
| BIANCO | Bureau Indépendant Anti-Corruption |
|--------|------------------------------------|

#### C

|       |                                                |
|-------|------------------------------------------------|
| CCCE  | Communauté de Communes du Canton d'Erstein     |
| CEG   | Collège d'Enseignement Général                 |
| CENI  | Commission électorale nationale indépendante   |
| CISCO | Circonscription SCOLAire                       |
| CTE   | Centre de Tri et d'Enfouissement (des déchets) |
| CUA   | Commune urbaine d'Antananarivo                 |
| CUF   | Commune urbaine de Farafangana                 |
| CUM   | Commune urbaine de Mahajanga                   |

#### D

|       |                                                                                                   |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DIIMA | Développement Inclusif dans l'Intercommunalité de Maevatanana                                     |
| DREAH | Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (service déconcentré de l'Etat) |

#### E

|      |                                                              |
|------|--------------------------------------------------------------|
| EAH  | Eau, Assainissement, Hygiène                                 |
| ECSI | Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale |
| EIES | Etude d'Impact Environnemental et Social                     |
| EPP  | Ecole Primaire Publique                                      |

#### F

|       |                                                                                                                                                                       |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FDL   | Fonds de Développement Local                                                                                                                                          |
| FICOL | Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (dispositif de financement des coopérations décentralisées de l'Agence française de Développement) |

#### H

|      |                                       |
|------|---------------------------------------|
| HIMO | Haute Intensité de Main-d'œuvre       |
| HUS  | Hôpitaux universitaires de Strasbourg |

#### I

|      |                                         |
|------|-----------------------------------------|
| IF   | Impôt foncier (regroupe IFPB et IFT)    |
| IFPB | Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties |
| IFT  | Impôt Foncier sur les Terrains          |

#### m

|      |                                                  |
|------|--------------------------------------------------|
| MEAE | Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères |
|------|--------------------------------------------------|

#### O

|      |                                                |
|------|------------------------------------------------|
| OPCI | Organisme Public de Coopération Intercommunale |
| OSC  | Organisation de la Société Civile              |

#### P

|        |                                                           |
|--------|-----------------------------------------------------------|
| PADEVE | Programme d'Appui au Développement des Villes d'Equilibre |
| PCD    | Plan Communal de Développement                            |
| PDLII  | Plan de Développement Locale Intégré et Inclusif          |
| PMH    | Pompe à Motricité Humaine                                 |

#### S

|      |                                               |
|------|-----------------------------------------------|
| SCAC | Service de Coopération et d'Action Culturelle |
| SPIS | Service de Protection Incendie et de Secours  |
| STI  | Service Technique Intercommunal               |

## 8.2. Compte-rendu des Ateliers de la Coopération décentralisée à Antananarivo : « Coopérer dans la gestion des risques et catastrophes »

Source : SCAC

### Etat des lieux des principaux risques et catastrophes à Madagascar

Madagascar est fortement exposé aux risques de cyclones par sa situation géographique ; il est le 12<sup>ème</sup> pays le plus à risques concernant les aléas climatiques (étude BNGRC 2021). On identifie 4 risques principaux : hydrométéorologique, géologique, technologique, biologique.

Quelques exemples de catastrophes récentes :

- 2016 - 17 : cyclone Enawo
- 2017 - 18 : cyclones Ava et Eliakim / peste pulmonaire
- 2018 - 19 : fortes pluies et inondation
- 2019 - 20 : cyclone BELNA ; début COVID 19
- 2021 - 22 : cyclones Emnati, Dumako, etc.

### Cadre légal et organisation institutionnelle

Le texte de référence est la loi 2019-31 et le décret afférent relatifs à la politique nationale de gestion des risques et catastrophes (GRC).

En termes d'architecture institutionnelle, il faut distinguer le niveau stratégique :

- **Comité national de Gestion des risques et catastrophes (CNGRC)** présidé par le Premier Ministre et composé de tous les membres du Gouvernement concernés. Il prononce notamment les déclarations de catastrophes nationales.
- **Cellule de prévention et de gestion des urgences (CPGU)** rattachée à la Primature et qui agit comme un secrétariat permanent du CNGRC, chargé de produire la stratégie.
- **Plateforme nationale de réduction des risques**

A cela, s'ajoute un niveau opérationnel :

- **Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC)** : il met en oeuvre la stratégie et les activités sur le terrain.
- **Comité de réflexion des intervenants en cas de catastrophes (CRIC)** se décline en Comité au niveau de chaque région, district, maire, fokontany avec les services techniques déconcentrés

La coopération franco-malgache se traduit principalement par un appui technique au BNGRC à travers la mise à disposition d'un expert de la protection civile, conseiller du Directeur Général du BNGRC. La France apporte également des financements importants via un mécanisme spécifique de l'AFD et des réponses à l'urgence.



## Difficultés identifiées par les collectivités

- Sans disposer d'une connaissance claire des compétences et de leurs répartitions, les collectivités rencontrent des difficultés à trouver le bon interlocuteur. Bien que le BNGRC soit rattaché au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), il semble exister des initiatives concurrentes entre le Ministère et l'établissement BNGRC. Plusieurs collectivités semblent développer des solutions ad hoc selon un « principe de réalité » pour établir des plans de contingence.
- Faire face au manque de respect des règles en ce qui concerne les plans d'urbanisme. A titre d'exemple, les violations des documents prescripteurs conduisent régulièrement à empêcher les véhicules de secours d'accéder aux quartiers
- Quel rôle pour les Structures Locales de Concertation ? Comment les associer aux comités locaux de réponse aux catastrophes ? Cela pose la question de l'articulation entre services déconcentrés du MID et BNGRC.
- L'absence de statut pour les sapeurs-pompiers demeure un sujet de préoccupation majeur pour les collectivités malgré des ateliers et plaidoyers réalisés de longue date.

## Etudes de cas – projets de coopération décentralisée

### *La région Île-de-France et la commune urbaine d'Antananarivo*

Chaque année, on constate d'important dégâts entre janvier / février entraînant 15 à 20 morts / an ces dernières années. Cela est dû à un processus naturel d'érosion sur les Hauts plateaux granitiques impactés par le passage de beaucoup d'eau de pluie et de sources avec des résurgences. La végétation contribue également à altérer le sol et non à le retenir. Enfin, il existe un facteur anthropique majeur d'artificialisation du sol qui accentue les phénomènes de ravinement et ruissellement, ou encore de création de décharges illégales avec l'entassement de plastiques créant un nouveau substrat, la création de carrières sauvages.

Les deux collectivités ont donc décidé de coopérer afin d'établir un diagnostic permettant une gestion des risques géomorphologiques et hydrauliques touchant la commune, en particulier la ville haute. Une étude a ainsi été réalisée en 2015 (GRIMA) et un travail conduit avec le BNGRC et l'UNESCO en s'appuyant sur des chercheurs de la chaire UNESCO de l'Université de Florence, spécialisés dans le travail sur des sites patrimoniaux. Cette étude a permis d'établir une cartographie de zone / 100 mètres avec qualification sur site de glissements. Cette cartographie indique que les bâtiments historiques sont généralement situés sur des zones moins à risque. L'objectif est désormais de remettre l'ensemble des jeux de données exploitables au BNGRC en fin d'année 2022.

### *La commune urbaine de Morondava et la région Réunion*

La coopération est partie du constat d'une forte vulnérabilité de la commune aux inondations et à l'érosion du trait de côte. Un important volet d'études a été réalisé afin de comprendre le phénomène et proposer des solutions : études sommaires, plan d'urbanisme directeur (PUDi) (prescriptions d'urbanisme permettant de limiter les comportements à risque), avant-projet sommaire (APS), avant-projet définitif (APD), rapport d'études d'impact, création d'un observatoire littoral. Plusieurs travaux d'aménagement ont débuté et se poursuivront avec l'appui de financement complémentaire de l'AFD obtenu au travers de la Commission de l'Océan Indien (projet RECOS).

### *Leçons et bonnes pratiques*

La coopération décentralisée permet aux collectivités de s'appuyer sur des moyens :

- **De l'expertise** rendue nécessaire par l'importance du volet études. A ce titre, la coopération peut mobiliser des bureaux d'étude, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), les observatoires et cellules SIG des collectivités françaises ou encore des chercheurs.
- **Des moyens matériels** : dons de matériel (véhicule de secours, mise en place de logiciels, etc.)

### 8.3. Suivez l'actualité de Gescod et de l'antenne à Madagascar



[www.gescod.org](http://www.gescod.org)



<https://www.linkedin.com/company/gescod/>



[https://twitter.com/gescod\\_rrma](https://twitter.com/gescod_rrma)



<https://www.facebook.com/Gescod/>



<https://www.youtube.com/channel/UC9IAzaJZsUh-d-8h3wo25Eog>



Pour vous inscrire au Point Info de Gescod :

[communication@gescod.org](mailto:communication@gescod.org)

ou depuis le site de Gescod.

Pour vous inscrire à la lettre d'information de l'antenne à Madagascar :

[madagascar@gescod.org](mailto:madagascar@gescod.org)

ou en cliquant sur [ce lien](#)



Pour vous inscrire à la lettre d'information du projet DIIMA :

[justin.randria@gescod.org](mailto:justin.randria@gescod.org)

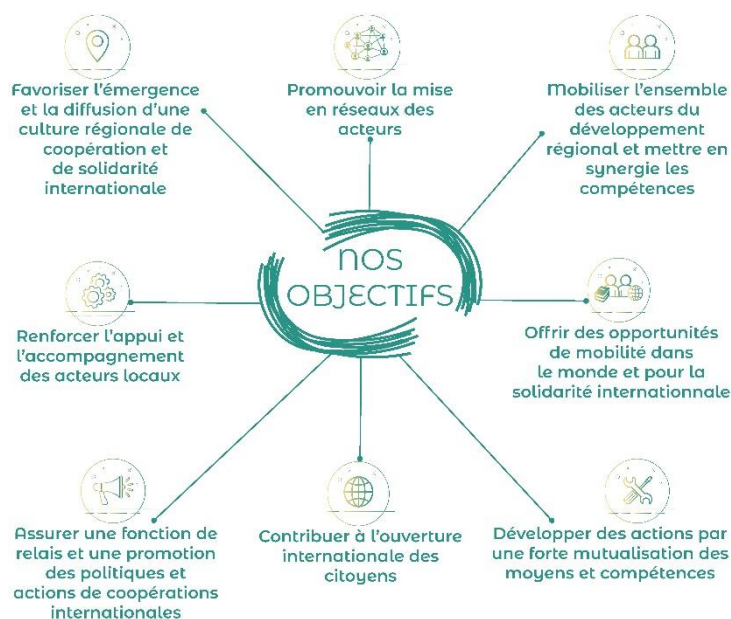




## NOTRE RÔLE

**Renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire**

## NOS MISSIONS



## GESCOD, c'est aussi ...

Des collectivités territoriales, des associations, des institutions et des personnes physiques du Grand Est

### 3 antennes en France

#### STRASBOURG - Siège

Espace Nord/Sud  
17, rue de Boston  
67000 STRASBOURG  
gescod@gescod.org

#### CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

30, chaussée du Port  
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
chalons-en-champagne@gescod.org

#### nancy

46, esplanade  
Jacques-Baudot  
54035 NANCY  
nancy@gescod.org

Ainsi que de nombreuses délégations à l'étranger



[gescod@gescod.org](mailto:gescod@gescod.org)



[www.gescod.org](http://www.gescod.org)



@Gescod



@Gescod\_RRMA



